

**PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT
RURAL DE FLORENNES
2008-2012**

**PARTIE III
OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT**

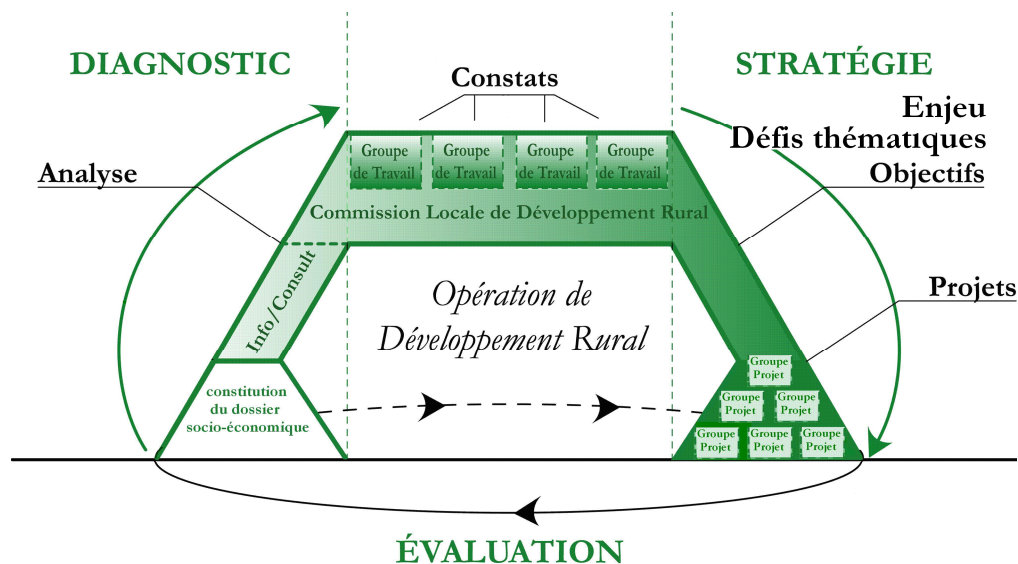
PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLORENNES

PARTIE 3 : OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

1. PREAMBULE	3
2. REGROUPEMENTS THEMATIQUES	5
2.1. CADRE DE VIE.....	5
2.1.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS	5
2.1.2. ANALYSE CROISÉE	6
2.1.3. GROUPE DE TRAVAIL	9
2.1.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES ».....	9
2.2. ECONOMIE LOCALE ET TOURISME	11
2.2.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS	11
2.2.2. ANALYSE CROISÉE	11
2.2.3. GROUPE DE TRAVAIL	13
2.2.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES ».....	14
2.3. MOBILITÉ DOUCE.....	15
2.3.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS	15
2.3.2. ANALYSE CROISÉE	16
2.3.3. GROUPE DE TRAVAIL	19
2.3.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES ».....	19
2.4. VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS	21
2.4.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS	21
2.4.2. ANALYSE CROISÉE	22
2.4.3. GROUPE DE TRAVAIL	23
2.4.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES ».....	24
2.5. VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ.....	25
2.5.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS	25
2.5.2. ANALYSE CROISÉE	26
2.5.3. GROUPE DE TRAVAIL	32
2.5.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES ».....	32
3. L'ENJEU PRINCIPAL DE DEVELOPPEMENT DE FLORENNES.....	33
4. LES DEFIS THEMATIQUES	35
5. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS, LEUR JUSTIFICATION ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS	37
6. RECAPITULATIF ENJEU – DEFIS – OBJECTIFS	61
7. COHERENCE DES PROJETS AVEC LES OBJECTIFS DU PCDR.....	63
8. COHERENCE DES OBJECTIFS DU PCDR AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CONTRAT D'AVENIR POUR LES WALLONNES ET LES WALLONS.....	65

1. PREAMBULE

Pour rappel, le schéma suivant présente la méthodologie appliquée pour la réalisation du Programme Communal de Développement Rural de Florennes.



La phase 1 de ce PCDR consiste en un diagnostic socio-économique de la commune de Florennes. Celui-ci s'est ainsi penché sur deux grands aspects de la commune : d'une part, le cadre de vie et de développement (soit les milieux physique, naturel et humain ainsi que les éléments de l'aménagement du territoire) et d'autre part, la vie à Florennes (soit l'histoire, la démographie, le logement, l'emploi, l'enseignement et la formation, les équipements et services administratifs, techniques et sociaux, les loisirs, le tourisme et la mobilité). A la fin de chacune des parties thématiques du diagnostic, une synthèse et une analyse des « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » permettent de dresser un portrait des principales potentialités et menaces du territoire.

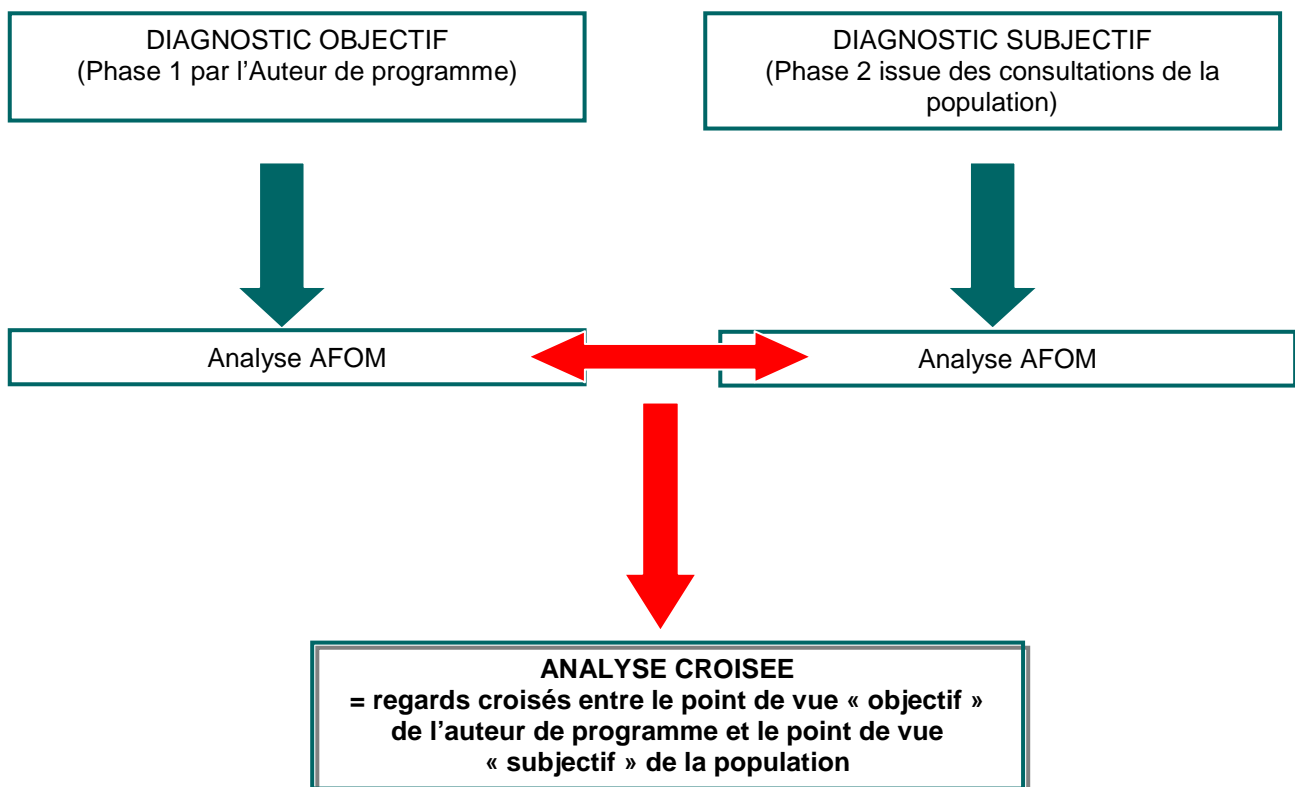
Sur base de ce diagnostic, la Fondation Rurale de Wallonie a réalisé une séance d'information-consultation dans chaque village (démarrage de la phase 2). A l'issue de ces « info-consults », une série de personnes ressources considérées comme ayant une expertise sur un thème ont été rencontrées. Sur base du diagnostic et des recoupements faits dans le cadre de ces rencontres, l'auteur de programme a formulé cinq grands constats issus d'un regroupement thématique. Cette transversalité dans les différents thèmes du PCDR assure une cohérence et une complémentarité des objectifs et des projets qui en découleront. Ce sont ces constats qui ont servi de base à l'organisation de Groupes de Travail.

Le présent document constitue la phase 3 du PCDR, à savoir les objectifs de développement. Dans un premier temps, il a pour but d'explicitier les regroupements thématiques proposés. Ceux-ci sont le fruit d'une analyse croisée entre le diagnostic « objectif » de l'auteur de programme et le regard

« subjectif » de la population et des personnes ressources. Cette analyse ainsi produite a aidé les GT dans leur travail sur les défis et les objectifs.

L'analyse croisée se veut être un portrait des atouts et faiblesses de l'entité et des opportunités et menaces qui s'en dégagent. Ainsi, pour chaque regroupement thématique proposé, vous trouverez :

- ▣ Un constat : résumé à lui seul du pourquoi du regroupement thématique (voir encadré) ;
- ▣ Le village idéal des Florennois : quelques extraits des séances d'information-consultation en guise d'introduction ;
- ▣ Une analyse croisée : une analyse explicitant les raisons de ce regroupement thématique grâce à un croisement entre les éléments issus du diagnostic et les éléments issus des info-consults ;
- ▣ Un récapitulatif AFOM : un tableau récapitulatif des AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) issues du diagnostic et des consultations de la population.
- ▣ Une planche illustrative.



Dans un second temps, la phase 3 définit, sur base des propositions faites lors des GT, des défis thématiques et des objectifs opérationnels. Par ailleurs, ceux-ci contribuent à relever un enjeu principal qui répondra au développement futur de l'entité.

2. REGROUPEMENTS THEMATIQUES

2.1. CADRE DE VIE

FLORENNES, UN PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI DE QUALITÉ, VÉRITABLE SOCLE DU CADRE DE VIE RURAL ET AGRICOLE FLORENNOIS... MAIS MANQUANT DE PROTECTION, DE VALORISATION ET DE CONVIVIALITÉ.

2.1.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS

« Dans mon village idéal, le cadre de vie serait maintenu et amélioré, il permettrait la découverte de la vie à la campagne », extrait de la réunion d'information-consultation de Chaumont le 23 septembre 2008.

« Dans mon village idéal, la qualité de vie serait préservée, le bruit absent, la délinquance poursuivie, la vitesse réduite, le patrimoine mis en valeur, la convivialité au rendez-vous », extrait de la réunion d'information-consultation de Flavion le 7 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, le cadre architectural et paysager serait soigné, respectueux du passé mais ouvert sur l'avenir », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, le côté nature du village serait mis en avant, il n'y aurait pas d'extension de l'habitat mal intégrée », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait de la cohérence entre urbanisme et environnement, l'agriculture serait aussi respectueuse de l'environnement, les sentiers seraient aménagés, le développement durable serait développé », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, l'urbanisation et la délivrance de permis d'urbanisme respecteraient le cadre de vie et ne seraient pas vues sous l'angle unique de l'apport financier », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, la place aurait de l'allure », extrait de la réunion d'information-consultation de Hemptinne le 12 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, l'éclairage serait sans faille », extrait de la réunion d'information-consultation de Hemptinne le 12 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait un endroit où les enfants pourraient jouer, les jeunes se rassembler, le patrimoine serait valorisé et respecté », extrait de la réunion d'information-consultation de Morialmé le 18 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, la verdure retrouverait sa place, sur les espaces publics notamment », extrait de la réunion d'information-consultation de Morialmé le 18 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, les sites naturels du village seraient valorisés », extrait de la réunion d'information-consultation de Rosée le 2 décembre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait un espace aménagé et des jeux pour les enfants », extrait de la réunion d'information-consultation de Thy-le-Bauduin le 16 décembre 2008.

2.1.2. ANALYSE CROISÉE

Cadre de vie

Le cadre de vie de qualité est reconnu de tous à Florennes. Cette qualité se décline sous plusieurs aspects : les paysages, l'environnement, le patrimoine bâti, le cadre rural et agricole, etc. Il est vrai que Florennes bénéficie de la « générosité naturelle » du Condroz occidental. Cette unité paysagère se caractérise par un relief ondulé, vallonné et varié offrant de nombreuses vues vers des silhouettes de villages. Ce paysage prépondérant est complété par plusieurs autres petites unités paysagères, dont celle de la Fagne au sud de l'entité et celle des vallées d'affluents de la Meuse au niveau de Corenne et Flavion. On relève d'ailleurs à Florennes plusieurs ensembles paysagers remarquables. L'occupation du sol révèle elle aussi une forte valeur naturelle du territoire. En effet, sur les 13430 Ha de superficie que compte l'entité, la majeure partie se trouve en zone agricole (54% au Plan de Secteur) ou en zone forestière (près de 30%).

Ecologie et environnement

En matière d'écologie et d'environnement, la commune n'est pas en reste. Elle totalise treize Sites de Grand Intérêt Biologique dont certains bénéficient d'une protection. Il s'agit de la Sablière de Jusaine reprise en réserve naturelle domaniale et de la réserve scientifique de l'Etang du Bois de la Ville. Toujours en termes de protection, le territoire communal comprend six zones Natura 2000 pour un total de 1027,87 Ha. Ce réseau est un garant important de la préservation de la biodiversité à l'échelle européenne. A l'heure actuelle, il n'y a encore aucun arrêté de désignation concernant la commune. Ces arrêtés auront pour but de définir des mesures de protection des sites en tenant compte des spécificités de chacun d'entre eux, notamment en termes d'activités qui y sont pratiquées.

Florennes a la grande chance de disposer, déjà à l'heure actuelle, de plusieurs garants de la protection de son environnement. Tout d'abord, elle fait partie de deux Contrats de Rivières : celui de la Haute Sambre et celui de la Haute Meuse. Le réseau hydrographique est très développé sur le territoire et ces contrats permettent de sauvegarder le bassin hydrographique grâce à une bonne gestion inspirée du développement durable. Par ailleurs, deux études ont été réalisées dans le cadre des activités du Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse (GAL ESEM) financé par les fonds structurels européens. L'une porte sur l'étude des paysages, l'autre sur le patrimoine naturel. Toutes ces études ont abouti à un plan d'actions émettant plusieurs recommandations en vue d'améliorer la qualité de l'environnement, d'en assurer le maintien, de sauvegarder et de renforcer le maillage écologique et aussi de sensibiliser la population à sa protection. La commune se donnera-t-elle les moyens de mettre en œuvre ces programmes d'actions ? La protection et la valorisation de la nature sont-elles un moyen de recréer un véritable maillage écologique sur l'entité ?

Les consultations de la population menées par la Fondation Rurale de Wallonie dans les villages de l'entité durant l'automne et l'hiver 2008 ont révélé que les citoyens florennois aiment leur cadre de vie. Ils estiment bénéficier d'un patrimoine naturel riche et ont notamment relevé l'importance du patrimoine forestier. L'omniprésence de l'eau, véritable ressource naturelle, et du cadre agricole a également été citée. Néanmoins, s'ils sont satisfaits du calme et de l'apaisement que leur apporte ce cadre de vie, ils n'en soulignent pas moins son manque de protection, d'entretien et de propreté. Les incivilités ont souvent été mentionnées tout autant que le manque d'entretien des fossés et la pollution des ruisseaux. Pour eux, la valorisation du patrimoine passe par la propreté et l'embellissement du cadre de vie. Et si Florennes tissait des liens forts avec sa nature, ses forêts ? Et si les habitants se mettaient en phase avec leur cadre de vie rural et agricole ? Promouvoir la plantation de haies, signaler les cours d'eaux et affleurements rocheux, installer des panneaux de sensibilisation à l'environnement et réprimer les incivilités sont autant de propositions faites lors des consultations de la population et qui marquent la volonté de renouer avec leur environnement.

Patrimoine bâti

Qui dit cadre de vie ne parle pas uniquement du cadre naturel. Le patrimoine bâti en fait bien entendu partie intégrante. Et à ce sujet, le diagnostic n'a pas manqué de mettre en exergue la richesse du patrimoine bâti à Florennes. Ce dernier a d'ailleurs fait l'objet d'un état des lieux dans une étude du GAL ESEM. Celle-ci rappelle la présence d'un bâti agricole remarquable, notamment le château-ferme de Flavion, la ferme des Pavillons à Florennes ou encore la Grande Cense à Saint-Aubin. Une cinquantaine de fermes sont d'ailleurs reprises à l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique. Certaines ont malheureusement fait l'objet de transformations ou de rénovations peu respectueuses de l'harmonie traditionnelle. Par ailleurs, l'étude démontre que les pratiques agricoles actuelles rendent les anciens bâtiments d'exploitation inadaptés à l'activité, ce qui oblige certains agriculteurs à construire de nouvelles extensions. Extensions qui ne sont pas toujours bien intégrées au paysage. Soigner l'intégration de ces bâtiments renforcerait l'image rurale des villages.

Ce constat d'altération du bâti non respectueuse de l'architecture locale et traditionnelle est également vrai pour certaines habitations privées. Dans le centre de Florennes, le principal facteur d'altération est la transformation de façades pour le développement d'activités commerciales. Dans les villages, cette altération se traduit davantage dans les nouvelles habitations qui ne s'intègrent pas toujours bien au centre ancien. Il arrive que des lotissements (ex : Hanzinelle) voient le jour sans souci d'intégration au village ou de respect de l'architecture et des matériaux locaux. A côté de ces exceptions, il est important de souligner que Florennes compte de nombreux ensembles bâtis intéressants. Le centre urbain d'origine castrale et médiévale de Florennes en est un remarquable témoin. Pourtant, seulement sept biens et/ou sites font l'objet d'une classification sur toute l'entité. Enfin, l'omniprésence du petit patrimoine a bien été illustrée dans un ouvrage réalisé par le Foyer culturel. Celui-ci, s'il est riche et varié, mériterait cependant qu'on l'entretienne et le valorise

davantage afin de préserver sa dégradation (ex : Bascule de Rosée). Et si la protection et la valorisation du patrimoine se profilait comme une opportunité de renforcer la qualité du cadre de vie ?

Urbanisme

L'urbanisme est un sujet qui a suscité les réactions de la population. En effet, celle-ci souhaite que le cachet des villages et du centre soit maintenu voire renforcé dans certains cas. Les habitants souhaitent que l'urbanisation soit mieux réfléchi et davantage respectueuse du cadre traditionnel des villages. Il est vrai que la commune ne possède que peu d'outils réglementaires qui permettraient une urbanisation mieux intégrée et une gestion plus parcimonieuse du sol. Ceux-ci se révèlent être d'importants garde-fous pour réguler l'évolution urbanistique future, notamment dans la mise en œuvre des Zones d'Aménagement Communal Concerté ou de toutes les autres zones encore potentiellement urbanisables que celles-ci accueillent de l'habitat ou des activités économiques. Et si Florennes se dotait d'un cadre de référence urbanistique ? Si elle protégeait ses noyaux villageois, tous qualifiés de qualité moyenne à élevée par l'étude du GAL ?

Espaces publics

Enfin, ce tableau du cadre de vie ne pourrait être complet sans aborder les espaces publics qui le composent. Le diagnostic souligne le manque de valorisation et de protection des espaces publics. La plupart des places publiques manquent à leur rôle premier de lieu de rassemblement et de convivialité. Par ailleurs, on note l'absence, pratiquement dans tous les villages, d'une aire de jeux ou d'une aire de repos ou de rencontre. Quant aux éléments de mobilier urbain, ils se font rares. Quelques exemples font exception à la règle. Ainsi, la place d'Hanzinelle présente tous les atouts que l'on attend d'une place en milieu rural. Rappelons que celle-ci est d'ailleurs classée. Elle a en effet gardé un cadre verdoyant rehaussé par la conservation d'usoirs engazonnés qui font tout le charme rural du village. En termes d'aires de jeux, les villages de Saint-Aubin, Corenne, Rosée et à nouveau Hanzinelle font exception sans toutefois répondre en suffisance à la demande. En matière de sécurisation d'abord d'écoles, toutes font l'objet d'une mise en zone 30. Malheureusement, celle-ci est rarement accompagnée d'un aménagement, ce qui en fait parfois oublier la présence d'une école.

Le thème des aménagements et de la convivialité est pourtant souvent revenu en consultation de la population. Les habitants se prononcent en faveur de davantage d'aires de jeux, d'espaces de convivialité. L'amélioration de l'éclairage a également souvent été citée. Il est vrai que, même si celui-ci est généralement présent, il assure davantage un rôle fonctionnel que de sécurisation ou d'esthétisme d'un lieu. La population verrait également d'un bon œil l'installation d'un mobilier urbain incitant au repos, à la propreté ou à la rencontre. La crainte de la perte de la convivialité et du cadre rural dans les villages a souvent été perçue dans les réactions des citoyens. Pour les Florennois, les mots d'ordre sont respect du calme et de la tranquillité dans un cadre de vie rural de qualité. Et si l'aménagement des villages de manière plus conviviale répondait à ce besoin ?

Conclusion

La protection et la valorisation du cadre de vie apparaissent donc comme un défi à relever à l'avenir. Pour y parvenir, les aspects à prendre en compte sont : l'environnement, la propreté, les infrastructures de convivialité, la valorisation du centre-ville, les programmes d'actions issus des études existantes, la mise en valeur du patrimoine, la protection du patrimoine naturel, le renforcement du réseau écologique, l'agriculture, la ruralité et les règlements en matière d'urbanisme. Florennes trouvera-t-elle les moyens pour gérer durablement son cadre de vie ?

2.1.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail relatif au cadre de vie s'est tenu les 11 et 15 juin 2009. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. Cette présentation était axée sur trois éléments principaux du cadre de vie : le patrimoine naturel, le patrimoine bâti et l'aménagement du territoire. Cette présentation a été assurée par l'auteur de programme et par le Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La séance de questions/réponses qui s'en est suivie tournait principalement autour des infractions environnementales et urbanistiques.

Lors de la deuxième soirée, les participants ont été répartis en sept sous-groupes. Dans un premier temps, ceux-ci ont travaillé sur le diagnostic et plus précisément, sur l'analyse AFOM de la thématique « Cadre de Vie ». Dans un second temps, il leur était proposé de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à venir. Il est à noter que la plupart des participants ont bien souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions du Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.1.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

**** Cf. Planche n°1 – Forces et faiblesses du cadre de vie***

2.2. ECONOMIE LOCALE ET TOURISME

FLORENNES, DES ATOUTS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX, NOTAMMENT VIA LA VALORISATION TOURISTIQUE ET L'ARTISANAT.

2.2.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS

« Dans mon village idéal, on investit dans le potentiel patrimonial, commercial et folklorique », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, on encourage la mobilité douce et le tourisme. On valorise également l'histoire de la cité et son patrimoine », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, on soutient une dynamique commerciale et culturelle qui attire les habitants des environs », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait des commerces de proximité », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, le tourisme ferait vivre le commerce local », extrait de la réunion d'information-consultation de Rosée le 2 décembre 2008.

2.2.2. ANALYSE CROISÉE

L'emploi à Florennes

En termes de dynamisme économique, Florennes présente des indicateurs communaux du marché du travail médians si on la compare à ses communes voisines. Cependant, en 2005, selon l'IWEPS¹, son taux d'activité² et son taux d'emploi³ sont supérieurs à ceux du bassin d'emploi de la Région de Charleroi. Pour la même année de référence, Florennes présente un taux d'emploi supérieur à celui de la Région wallonne et un taux de chômage inférieur à celui de la Région wallonne, indicateurs plutôt positifs. Ainsi, le dynamisme économique étudié à travers ces indicateurs sur le marché de l'emploi semble « fragile » mais non catastrophique dans la mesure où ces derniers placent la commune en position médiane au sein de sa microrégion.

Evaluer l'emploi généré au sein d'une commune est relativement difficile. Une estimation a pu être faite en additionnant les assujettis ONSS⁴ et donc occupant un emploi sur la commune et le nombre d'indépendants. Ainsi, on dénombrait, en 2006, 4242 emplois, soit un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs florennois occupés. L'emploi est donc un facteur endogène au territoire. Cependant, ces emplois ne sont évidemment pas occupés uniquement par des Florennois. Selon l'enquête

¹ Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique.

² L'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée).

³ La proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans).

⁴ Office National de la Sécurité Sociale.

ménages-déplacements faite par l'INS⁵ en 2001, 703 Florennois travaillaient à Florennes, soit un peu moins d'un cinquième de la population active occupée de la commune en 2001. Cela signifie que malgré l'emploi local relativement important, une grande partie des Florennois travaillent à l'extérieur de leur commune. Par ailleurs, l'emploi est principalement porté par un secteur, celui de l'administration publique et de la défense qui fournit près de 50% des emplois sur le territoire communal. Le fait que l'emploi soit conditionné par un seul secteur peut apparaître à la fois comme un atout en termes de nombre d'emplois mais également comme une faiblesse en termes de diversification des secteurs d'emploi. Et si l'on incitait la création de davantage d'emplois locaux?

La population s'est prononcée en faveur d'un renforcement de l'emploi local et de l'artisanat. D'ailleurs, l'esprit d'entreprendre est bien présent à Florennes. Pour preuve, on compte à Florennes une part importante d'indépendants (15,32%, part supérieure à celle du bassin d'emploi) dont on peut souligner la grande variété. Et si l'on favorisait la mixité habitat/artisanat pour redynamiser l'économie locale ? Lors des consultations, la disparition des petits commerces de proximité a souvent été mise en évidence. De même, la population a, à maintes reprises, exprimé le regret que Florennes ait perdu de son importance en tant que pôle commercial. Cependant, elle reconnaît qu'elle est en partie à l'origine de la disparition de ces commerces de proximité en favorisant les grandes enseignes. Et si les commerces locaux avaient besoin des Florennois pour survivre à la conjoncture économique actuelle ? C'est ainsi que la « mise en tourisme » du territoire s'est, au fur et à mesure des réunions d'information-consultation, révélée être un vecteur intéressant de (re)dynamisme et de (re)développement économique local. Selon la population, une valorisation touristique favoriserait l'installation de nouveaux commerces et permettrait de « redorer le blason de la commune ». Et si Florennes se dotait d'une image forte à l'extérieur ?

Atouts en matière de tourisme et de développement économique local

Il est vrai que Florennes compte de nombreux atouts en matière de tourisme : son centre-ville historique d'origine castrale et médiévale, ses paysages, ses possibilités de promenades, ses potentialités d'hébergement (notamment via l'hôtel de la base militaire), ses restaurants, ses acteurs touristiques (notamment le Groupe d'Action Locale ou l'asbl Florennes Demain) etc. Et si le patrimoine local et certains acteurs Florennois étaient l'opportunité d'une valorisation touristique ? Pourtant insérée au cœur d'une région prisée des touristes, l'entité semble actuellement « hermétique » à ce type d'activité économique. Néanmoins, faire de Florennes une entité touristique en soi semble utopique. Elle devra donc jouer de son intelligence pour trouver le type de tourisme à y implanter. Celui-ci pourrait se traduire dans un tourisme de passage ou un excursionnisme voire un tourisme de court séjour ou encore un tourisme thématique. Quoi qu'il en soit, avant toute « mise en tourisme », il faudra valoriser le potentiel de l'entité pour espérer capter les touristes actuellement orientés vers les sites de l'Eau d'Heure et de la Molignée. Améliorer l'attractivité du centre-ville, restaurer le patrimoine

⁵ Institut National de Statistiques

bâti, réaménager certains espaces publics, développer des promenades thématiques, mettre en valeur l'artisanat et les produits du terroir, augmenter la capacité d'hébergement, rendre attrayantes les diverses attractions du territoire conditionneront le succès d'une politique en faveur du tourisme.

Si le tourisme apparaît comme un vecteur d'emploi intéressant, il n'est sans doute pas le seul. Rappelons que le paysage économique florennois est le fruit de plusieurs autres secteurs : la santé humaine et l'action sociale, l'enseignement, l'agriculture, etc. En ce qui concerne ce dernier aspect, il est important de rappeler que le poids agricole de la commune au sein de l'arrondissement de Philippeville n'est pas négligeable puisqu'il atteint tout de même 16%. Pourtant, même si leur taille semble augmenter, le nombre d'exploitations a tendance à diminuer. Elles sont ainsi passées de 146 en 1997 à 109 en 2007 selon le recensement agricole INS. Nuançons cependant qu'il s'agit d'une tendance observée pratiquement partout en Région wallonne et qui s'explique principalement par des impératifs de rentabilité. Au-delà de la dimension économique de l'agriculture, son rôle social et le fait qu'elle structure les paysages font d'elle une richesse locale dont Florennes ne peut se passer. Et si demain Florennes n'avait plus d'agriculteurs dans ses villages ? Corollaire à l'omniprésence du cadre agricole, le tourisme vert et de détente se profile comme une opportunité. A Florennes, le potentiel de tourisme vert, agricole ou à la ferme se traduit par la présence de nombreuses fermes, de gîtes ruraux et à la ferme, de plusieurs centres équestres, de produits du terroir, d'un réseau de promenades ou encore de la présence de forêts. Découvrir Florennes, serait-ce oser un retour à la nature ? Et si le tourisme « vert » était un créneau porteur ? Et si la vente de produits du terroir devenait une source de revenus ?

Conclusion

Le tourisme, l'artisanat et la valorisation des produits du terroir comme vecteurs de développement économique local ? Et pourquoi pas ? Florennes compte en tout cas de nombreux atouts pour espérer atteindre un tel objectif. Reste à trouver le ou les bons créneaux touristiques et de développement économique dans un paysage régional où le tourisme occupe une place importante.

2.2.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail relatif à l'économie locale et au tourisme s'est tenu les 7 et 14 septembre 2009. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. A cette fin, l'auteur de programme s'est appuyé sur une série d'indicateurs économiques et les a comparés à une échelle supracommunale. Par ailleurs, le potentiel touristique de la commune a été mis en avant. La séance de questions/réponses qui s'en est suivie a mis en évidence les éléments suivants : les atouts touristiques, le manque d'information et de communication sur les événements et les choses à visiter, le manque d'aide dans la recherche d'emploi, l'emploi assuré principalement pas de grosses entreprises, le manque d'espace pour l'activité commerciale, l'utilisation

des commerces florennois ou encore la problématique du stationnement en centre-ville liée à la présence de commerces.

Lors de la deuxième soirée, les participants ont été répartis en trois sous-groupes de travail. Dans un premier temps, ceux-ci ont travaillé sur le diagnostic et plus précisément, sur l'analyse AFOM de la thématique « Economie locale et Tourisme ». Dans un second temps, il leur était proposé de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à venir. Il est à noter que la plupart des participants ont bien souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions de ce Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.2.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

*** Cf. Planche n°2 – Forces et faiblesses de l'économie locale et du tourisme**

2.3. MOBILITÉ DOUCE

FLORENNES, DES BESOINS EN MOBILITÉ SANS CESSER GRANDISSANTS DANS UN CONTEXTE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ DURABLE AXÉE SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LA MOBILITÉ DOUCE.

2.3.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS

« Dans mon village idéal, la mobilité serait accrue par les TEC ou un RAVeL sur la ligne de chemin de fer », extrait de la réunion d'information-consultation de Chaumont le 23 septembre 2008.

« Dans mon village idéal, la sécurité des usagers de la route et des villageois serait assurée par des aménagements adaptés », extrait de la réunion d'information-consultation de Corenne le 29 septembre 2008.

« Dans mon village idéal, les camions ne sont plus admis en centre-ville », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, la signalétique des lieux (entrées de villages et rues) serait bien visible », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, un réseau de promenades serait aménagé », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, les sentiers et chemins seraient entretenus et rouverts », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, je pourrais me rendre à pied d'un village à l'autre », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, la mobilité des personnes serait assurée », extrait de la réunion d'information-consultation de Hemptinne le 12 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, les enfants, adultes et personnes âgées pourraient marcher, rouler à vélo facilement, sans danger », extrait de la réunion d'information-consultation de Morialmé le 18 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, les sentiers de notre enfance seraient de nouveau praticables », extrait de la réunion d'information-consultation de Morialmé le 18 novembre 2008.

« Mon village idéal serait desservi par un réseau de pistes cyclables qui permet de se rendre vers les autres villages de l'entité et Florennes Centre », extrait de la réunion d'information-consultation de Morville le 25 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, le trafic routier serait maîtrisé », extrait de la réunion d'information-consultation de Saint-Aubin le 9 décembre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait un service de transport en commun pour tous », extrait de la réunion d'information-consultation de Thy-le-Bauduin le 16 décembre 2008.

« Dans mon village idéal, la sécurité routière serait assurée et il y aurait des aménagements pour les personnes à mobilité réduite », extrait de la réunion d'information-consultation de Thy-le-Bauduin le 16 décembre 2008.

2.3.2. ANALYSE CROISÉE

Contexte wallon en matière de mobilité

Dans le Contrat d'Avenir pour la Wallonie Actualisé (CAWA, 2003), les autorités wallonnes s'engagent à « *contribuer à une mobilité plus durable et au désengorgement des axes routiers et centres urbains* ». Pour mettre en œuvre ces orientations, les actions devront se structurer autour de sept axes principaux : axe 1 – diminuer la demande de mobilité, axe 2 – concevoir, mettre en œuvre et promouvoir un réseau de transport durable, axe 3 – organiser une plus grande transparence des coûts de la mobilité en vue d'en diminuer le coût global et d'en accroître l'efficacité, axe 4 – améliorer la sécurité et la convivialité routières, axe 5 – diminuer les atteintes à la qualité de la vie, à la santé publique et à l'environnement, axe 6 – améliorer l'équité face à la mobilité, axe 7 – sensibiliser les citoyens à la mobilité durable. Les facteurs clés d'une politique régionale de mobilité durable sont identifiés. Reste à les mettre en œuvre localement. Faisons le point sur Florennes afin d'évaluer le potentiel existant de mise en œuvre de ces axes et dans quelle mesure ceux-ci sont pris en considération à l'heure actuelle.

Florennes et la mobilité

Plusieurs facteurs démontrent que les habitants de Florennes ont des besoins importants en termes de mobilité. Tout d'abord, en termes de flux journaliers, le Plan interCommunal de Mobilité de Florennes-Gerpennes-Walcourt a mis en évidence des volumes importants de trafic quotidien depuis Florennes en direction de Charleroi, Namur et Philippeville. Les modulations de ces flux ont tendance à démontrer que les actifs ont des lieux d'activités relativement éloignés de leur commune de résidence et qu'ils utilisent encore majoritairement la voiture pour s'y rendre. Cet état de fait est d'ailleurs également vrai lorsque le lieu de travail est proche du domicile. Néanmoins, il est à noter qu'une part importante des déplacements dans le cadre du travail se fait en interne, ce qui constitue une véritable opportunité pour développer un transport alternatif à la voiture. Florennes est également réceptrice de nombreux flux à la fois d'actifs et de scolaires.

En termes de mobilité scolaire, les transports en commun bénéficient à 25% de la population scolaire (avec une nette préférence pour les TEC, 20%), la marche à pied est pratiquée par environ 25% des élèves, les 50% restants étant des déplacements effectués en tant que passager de voiture. La part de la voiture a « explosé » au cours de la décennie 90, avec une augmentation de 20%, ce qui a renforcé sa position dominante à Florennes. Enfin, la forte demande en mobilité est appuyée par la forte attractivité du centre de Florennes qui se matérialise par une occupation proche de la saturation de l'offre en stationnement. Ces différents éléments rappellent la forte demande en mobilité des habitants qui ne trouvent actuellement que peu de modes de déplacements alternatifs à la voiture répondant à leurs besoins. Et si les Florennois parvenaient à se contenter d'une seule voiture par ménage ? Nuançons cependant que le taux de motorisation des Florennois, même s'il a augmenté de 10% en dix ans, est parmi les plus bas de la microrégion en 2007 (INS). Il est également inférieur à

ceux de la Région wallonne et de la Belgique pour la même année de référence. Ceci justifie d'autant plus que l'on développe les transports en commun et les infrastructures pour les modes doux. Et si les élèves pouvaient rejoindre leur école sans voiture ? Et si les Florennois pouvaient se rendre facilement au centre et dans les villages autrement qu'en voiture, en toute sécurité ?

Mobile sans ma voiture ?

Quelles sont les véritables alternatives à la voiture à Florennes ? L'entité, qui possédait autrefois un véritable nœud ferroviaire (4 gares, réseau en étoile, ...), n'est plus desservie aujourd'hui par le rail. Elle bénéficie néanmoins d'un accès aisé vers plusieurs gares proches (Walcourt, Yves-Gomezée, Philippeville), ce qui lui offre un accès à la ligne SNCB 132 qui relie Charleroi à Couvin et qui permet donc des connexions vers Bruxelles, Mons et Namur. Cependant, plusieurs aspects négatifs sont à relever par rapport à cette ligne : la voie unique partielle entre Walcourt et Couvin pose de grosses contraintes horaires, ne permet pas d'augmenter la fréquence en heures de pointe, empêche un cadencement horaire. Par ailleurs, l'offre est plutôt basique en termes de services, d'intermodalité et d'offre le week-end. Les transports en commun routiers et la mobilité douce apparaissent donc comme des alternatives plus réalistes en termes de mobilité durable à Florennes pour autant qu'ils soient améliorés. Sept lignes TEC desservent le territoire. Comme souvent en milieu rural, l'offre est en grande partie déterminée en fonction des périodes scolaires. Aux heures creuses, seuls certains secteurs conservent une offre vraiment significative. Ceci explique sans doute en partie le sentiment d'isolement de certains villages et de manque de desserte en transports en commun qu'ont exprimé plusieurs habitants. Ce manque de desserte est problématique pour les personnes non motorisées, notamment pour se rendre vers le pôle de services et commercial du centre de Florennes. Et si certains services devenaient plus accessibles... aux personnes non motorisées ? Si chaque Florennois trouvait une réponse à ses besoins en termes de mobilité, autre que la voiture ? L'amélioration de l'offre TEC a été citée comme une opportunité pour Florennes avec comme corollaire la crainte d'une augmentation de l'isolement de certains villages et donc d'une part de la population si aucune action n'est entreprise.

La mobilité douce en complémentarité des transports en commun

En complémentarité à l'offre de transports publics, la mobilité douce semble en séduire plus d'un à Florennes. En effet, la population n'a pas manqué d'évoquer les faiblesses et les opportunités en la matière. De manière univoque, le manque de moyens de mobilité douce et le manque de prise en compte et de sécurisation de l'usager lent (piéton, cycliste, Personne à Mobilité Réduite, etc.) sont mis en exergue. La population déplore le manque de trottoirs, de pistes cyclables et le manque de sécurité sur les grands axes. Pourtant, le potentiel pour favoriser les déplacements lents est omniprésent. A l'échelle régionale, Florennes est insérée dans le réseau cyclable des Arrondissements de Dinant-Philippeville, ce qui lui vaut d'être traversée par 3 itinéraires cyclables représentant un potentiel de 38 Km de réseau aménageable. La commune possède également un potentiel d'anciennes lignes SNCB qui pourraient être aménagées en RAVeL ou en pré-RAVeL. De plus, l'entité bénéficie d'un réseau de

chemins et sentiers plutôt bien préservés qui a été inventorié par l'asbl Sentiers.be et le Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Par la mise en œuvre de ces différents projets et la poursuite du travail entamé par plusieurs associations, Florennes disposerait d'un véritable maillage en faveur des modes doux. Et si une « toile d'araignée » (pour les usagers lents) faisait la liaison entre les villages et vers Florennes Centre ?

Mobilité et qualité de vie

Enfin, en termes de qualité de vie en lien avec la mobilité, plusieurs manquements peuvent être soulignés. Les axes routiers les plus importants de l'entité supportent des flux très importants, générant ainsi des nuisances sonores et augmentant sans cesse l'insécurité. D'ailleurs, en la matière, Florennes ne fait pas figure d'exemple puisqu'elle présente un nombre d'accidents corporels par habitant supérieur à des communes de même importance. Le taux de gravité des accidents est également de loin le plus élevé. Florennes est irriguée par des voiries très accidentogènes présentant plusieurs carrefours manquant de sécurisation. Le Plan interCommunal de Mobilité propose une panoplie de propositions afin d'améliorer la hiérarchisation et la sécurisation du réseau viaire florennois. Une série d'esquisses d'aménagements ont ainsi été proposées. Un enjeu important pour Florennes sera d'utiliser cet outil incontournable pour améliorer la mobilité et l'accessibilité de son territoire. Les propositions faites dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural devront veiller à être complémentaires et non contradictoires à celles du Plan de Mobilité. Elles devront également veiller à répondre aux besoins de tous les types d'usagers de l'espace public en intégrant les notions de durabilité et d'intermodalité (combinaisons de plusieurs types de transport). Florennes jouera-t-elle la carte de la mobilité douce pour rapprocher ses villages l'un de l'autre et de son centre ?

Conclusion

Si l'on souhaite établir un bilan par rapport à ce qui est préconisé dans le Contrat d'Avenir pour la Wallonie, on peut dire que Florennes réunit les qualités et le potentiel pour répondre à court et moyen termes aux axes 2, 4, 5, 6 et 7 à un niveau local. En effet, elle possède les préalables nécessaires à la mise en place d'un réseau de transport durable (axe 2), particulièrement en termes de mobilité douce. Elle possède maints outils qui lui permettent de mettre en œuvre un réseau structurant modes doux qu'il faudra ensuite connecter aux centres de villages par le biais de la prise en considération des usagers lents dans tous les aménagements futurs. Le Plan interCommunal de Mobilité lui offre l'opportunité de sécuriser son réseau viaire, notamment les carrefours les plus dangereux (axes 4 et 5). En améliorant les services déjà présents en termes de transport collectif et de mobilité sociale (ex : taxi social organisé par le CPAS), la commune répondrait aux ambitions de l'axe 6. Enfin, la réussite de la mise en place d'une politique en faveur de la mobilité douce à Florennes dépend de la sensibilisation et de l'information qui seront faites auprès de la population (axe 7). Le Programme Communal de Développement Rural est un premier pas dans ce sens puisqu'il donne aux citoyens la possibilité de faire part de leurs besoins, notamment en termes de mobilité.

2.3.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail relatif à la mobilité douce s'est tenu les 5 et 12 octobre 2009. Le premier soir consistait à nouveau en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. En cela, l'auteur de programme fut aidé par la personne chargée du suivi du PiCM au sein de la commune et du GAL ESEM pour la partie concernant les liaisons intervillages. L'exposé s'est déroulé en quatre temps : la description du réseau structurant, les comportements modaux, le réseau de transports en commun et le réseau des modes doux. La séance de questions/réponses qui s'en est suivie a mis en évidence les éléments suivants : la nécessité d'entretien des chemins et sentiers existants, la réflexion autour du pré-Ravel et des voies lentes en général, la distinction entre mobilité utilitaire et de loisirs qui devrait intervenir dans la priorisation des projets, les difficultés de se déplacer actuellement à vélo dans l'entité en toute sécurité, l'importance des connexions aux RAVeL dans la région.

Lors de la deuxième soirée, les participants ont été répartis en trois sous-groupes de travail. Dans un premier temps, ceux-ci ont travaillé sur le diagnostic et plus précisément, sur l'analyse AFOM de la thématique « Mobilité douce ». Dans un second temps, il leur était proposé de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à venir. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour améliorer la mobilité des habitants. L'ensemble des contributions de ce Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.3.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

*** Cf. Planche n° 3 – Forces et faiblesses de la mobilité douce**

2.4. VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

FLORENNES, UNE CRAINTE DU VILLAGE DORTOIR MALGRÉ UN MONDE ASSOCIATIF SPORTIF ET CULTUREL DYNAMIQUE ET L'EXISTENCE DE NOMBREUSES INFRASTRUCTURES.

2.4.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS

« Dans mon village idéal, les infrastructures sont entretenues et de qualité. Les bâtiments inoccupés font l'objet d'une réhabilitation », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, la pratique du sport est encouragée notamment via des infrastructures attirantes », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait de nombreuses associations qui feraient vivre le village », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, les activités festives, sportives et culturelles seraient nombreuses et permettraient aux gens de se rencontrer », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait des activités pour les 10-18 ans », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, les nouveaux habitants seraient accueillis et informés des activités et associations actives dans le village », extrait de la réunion d'information-consultation de Morialmé le 18 novembre 2008.

« Mon village idéal, c'est un village dans lequel il fait bon vivre, où on se sent intégré, utile. Un village où on peut se retrouver dans un local entre jeunes et moins jeunes. Un village entretenu (voiries, fossés, bâtiments). Un village où nos petits enfants et ados peuvent jouer en toute sécurité dans des infrastructures adaptées », extrait de la réunion d'information-consultation de Morville le 25 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, on disposerait de moyens et d'infrastructures propres à soutenir la vie associative et culturelle », extrait de la réunion d'information-consultation de Rosée le 2 décembre 2008.

« Mon village idéal serait un village où les associations se coordonneraient pour mettre en place des activités pour le plus grand nombre, », extrait de la réunion d'information-consultation de Rosée le 2 décembre 2008.

« Dans mon village idéal, des lieux de rencontre intergénérationnels seraient présents de même que [] des loisirs pour tous », extrait de la réunion d'information-consultation de Saint-Aubin le 9 décembre 2008.

« Dans mon village idéal, la vie associative serait bien vivante et renouvelée », extrait de la réunion d'information-consultation de Thy-le-Bauduin le 16 décembre 2008.

2.4.2. ANALYSE CROISÉE

Un tissu associatif riche versus une crainte du village dortoir

Florennes, c'est près de cent cinquante associations sportives, socioculturelles, de loisirs et folkloriques. C'est aussi une vingtaine d'infrastructures sportives et de rencontres, une bibliothèque, cinq mouvements de jeunesse, de nombreuses possibilités de pratiquer un sport collectif. C'est un folklore riche et vivant, un bénévolat bien répandu. C'est également une base aérienne ouverte aux clubs sportifs qui en font la demande. Comment expliquer alors que la population florennoise craigne une évolution vers des villages dortoirs et un essoufflement de la vie associative ? Un début de réponse peut être trouvé dans le fait que cette offre de loisirs est concentrée dans certains villages de l'entité et particulièrement à Florennes Centre. A lui seul, le centre culturel et sportif P. Rolin accueille une grande partie des associations sportives sans pour autant répondre à la demande sans cesse croissante. Des habitants pensent que certains villages sont déjà ce qu'on appelle des villages dortoirs. Ils estiment qu'il y a un manque d'associations sportives et d'espaces d'accueil.

Des infrastructures vieillissantes ou inadaptées à la demande

Une autre explication à cette crainte exprimée par les habitants pourrait être le manque de valorisation des infrastructures. Plusieurs salles nécessitent une remise en état ou un rafraîchissement. Les infrastructures vieillissantes pourraient à l'avenir constituer un frein à leur fréquentation par les différentes associations. A l'inverse, la bonne gestion des salles en termes de matériel disponible et de location a été favorablement soulignée et la population espère que cela continuera à l'avenir. Le manque d'infrastructures polyvalentes pour la jeunesse et pour les associations a par contre été soulevé. Florennes compte pourtant des sportifs de bon niveau. Malheureusement, les gestionnaires d'infrastructures déplorent le manque de moyens qui sont mis à leur disposition pour bénéficier d'un entraînement et d'un équipement de qualité. Plusieurs associations relèvent également le manque de place pour stocker leur matériel. Et si les infrastructures (sportives et culturelles) étaient à la hauteur de la qualité de leurs utilisateurs ?

Un potentiel infrastructurel « inexploité »

Le diagnostic de phase 1 met en évidence la « non-exploitation » du potentiel en matière d'infrastructures sportives. En effet, la base militaire, élément incontournable du paysage florennois, dispose d'un équipement de qualité pour la pratique de plusieurs sports. Le Chef de Corps de la base est disposé à mettre cet équipement à la disposition des clubs sportifs qui en font la demande auprès du Bourgmestre ou de l'Echevin compétent, l'administration communale servant alors de relais auprès de la base militaire. Malheureusement, il semble qu'un manque de communication soit à l'origine de la non-utilisation de cet équipement par les clubs sportifs florennois. Outre son infrastructure sportive, la base militaire se propose également de mettre à disposition des associations qui en font la demande une salle de conférence. Celle-ci pourrait également être un outil intéressant pour les écoles de

l'entité. Afin de renforcer le niveau d'offre en infrastructures sur l'entité, la base militaire ne pourrait-elle pas devenir un véritable partenaire du monde associatif florennois ?

Florennes soutient-elle ses associations ?

La crainte de l'essoufflement de la vie associative s'explique peut-être encore par le manque de soutien apporté aux associations. Il semble que la population florennoise manque parfois d'intérêt pour les activités organisées dans l'entité, ce qui a pour effet de décourager certains bénévoles. Et si pourtant les associations étaient les garantes du dynamisme florennois ? Que se passerait-il si demain il n'y avait plus de bénévoles ? Valoriser et maintenir la vie associative, augmenter le soutien communal aux initiatives locales apparaissent comme des opportunités pour renforcer la vie sociale des Florennois.

Des activités pour tous... ou presque !

Enfin, si la diversité des activités a été soulignée, un manque criant d'activités extrascolaires, familiales et à destination des enfants en bas âge se fait ressentir. Il est vrai que la plupart des activités s'adressent à un public adolescent. Or, de nombreuses familles avec enfants en bas âge (rappelons que Florennes compte, en 2008, 746 enfants de 0 à 5 ans) souhaiteraient pouvoir remplir les temps libres de leurs petits bambins. A titre d'exemple, le centre sportif P. Rolin est confronté à une demande sans cesse croissante de parents voulant inscrire leur enfant à un cours de psychomotricité. En ce qui concerne les infrastructures à destination de ce public familial, de nombreux habitants aimeraient que le parc des Ducs soit réaménagé de manière conviviale tout en accueillant des espaces pour tous les âges, permettant entre autres que les jeunes enfants y trouvent des espaces récréatifs. Et si Florennes accordait une juste place aux activités pour les petits ?

Conclusion

L'entité compte de nombreuses associations dynamiques dans des domaines très divers touchant les sphères sociales, culturelles ou encore folkloriques. Bien qu'elles soient encore très actives à l'heure actuelle, les habitants redoutent leur disparition. Un possible essoufflement de la vie associative pourrait en partie s'expliquer par le vieillissement des infrastructures et le fait qu'elles ne répondent plus totalement aux besoins actuels de toutes les tranches de la population. Cela est également vrai pour les activités. En effet, la commune semble manquer d'activités familiales et particulièrement à destination des enfants en bas âge. Florennes développera-t-elle son cadre infrastructurel pour le mettre en phase avec les attentes de la population ?

2.4.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail relatif à la vie associative et aux loisirs s'est tenu les 26 octobre et 9 novembre 2009. La présentation du diagnostic lors de la première soirée s'est bâtie autour de quatre points

distincts : le folklore et les fêtes locales, la vie associative, les infrastructures et les loisirs. La séance de questions/réponses a tout d'abord ajouté des éléments de diagnostic concernant certaines associations ou activités qui auraient été oubliées. Ensuite, la discussion a tourné autour du problème de la participation aux activités menées, de l'information/communication, des collaborations jugées difficiles mais pas impossibles entre la commune, les habitants et les différentes forces vives présentes sur le territoire telles que Fedasil ou la base militaire. Enfin, la première soirée s'est clôturée par la projection d'un film vidéo et par la présentation d'une brochure de la Fondation Rurale de Wallonie consacrés à la Maison de Village.

Lors de la deuxième soirée, les participants ont été répartis en trois sous-groupes de travail. Dans un premier temps, ceux-ci ont travaillé sur le diagnostic et plus précisément, sur l'analyse AFOM de la thématique « Vie associative et loisirs ». Dans un second temps, il leur était proposé de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à venir. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets en lien avec le thème du groupe de travail. L'ensemble des contributions est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM suivante et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.4.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

*** Cf. Planche n° 4 – Forces et faiblesses de la vie associative et des loisirs**

2.5. VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

FLORENNES, UNE COMMUNE QUI SE DÉFINIT PAR LA RICHESSE DE SA VIE SOCIALE ET PAR SA MULTICULTURALITÉ.

2.5.1. LE VILLAGE IDÉAL DES FLORENNOIS

« Dans mon village idéal, le soleil de la fraternité luirait, les étrangers seraient accueillis, le respect des autres et la solidarité seraient garantis », extrait de la réunion d'information-consultation de Corenne le 29 septembre 2008.

« Mon village idéal serait un village où nous serions tous solidaires et en parfaite harmonie, où tous aiment vivre, se rencontrer, s'aider. Un village qui ne serait pas oublié de la commune de Florennes », extrait de la réunion d'information-consultation de le xxx 2008.

« Dans mon village idéal, les commerces de base (boulangerie, boucherie, épicerie, etc.) seraient présents de même que les services (médecins, poste, etc.) », extrait de la réunion d'information-consultation de Flavion le 7 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, une dynamique entre quartiers serait mise en place », extrait de la réunion d'information-consultation de Flavion le 7 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, la population et la commune s'impliquent dans les projets et luttent contre toutes les formes de repli sur soi et l'incivisme », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, les élus communaux respectent leurs électeurs en fournissant un travail rigoureux pour le bien-être du plus grand nombre. Les avis de la population sont écoutés », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Mon village idéal est un espace de vie, de travail, de liens sociaux et intergénérationnels invitant au développement individuel dans une vision collective », extrait de la réunion d'information-consultation de Florennes le 14 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait des personnes relais au sein du village, ces personnes feraient le lien avec les autorités communales », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Mon village idéal serait comme la dernière page d'un album d'Astérix ! », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinelle le 21 octobre 2008.

« Dans mon village idéal, la participation citoyenne serait accrue », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, des rencontres culturelles seraient organisées », extrait de la réunion d'information-consultation de Hanzinne le 4 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, il y aurait une maison de jeunes, des commerces de proximité, des lieux de rencontre », extrait de la réunion d'information-consultation de Hemptinne le 12 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, l'école est entretenue et sécurisée », extrait de la réunion d'information-consultation de Morville le 25 novembre 2008.

« Dans mon village idéal, la qualité de vie des citoyens de tous âges serait assurée, de la crèche à la maison de repos », extrait de la réunion d'information-consultation de Saint-Aubin le 9 décembre 2008.

2.5.2. ANALYSE CROISÉE

La cohésion sociale à Florennes

La cohésion sociale est la nature et l'intensité des relations sociales qui existent entre les membres d'une société ou d'une organisation. Si la vie sociale à Florennes peut être qualifiée de forte, c'est principalement parce qu'elle est portée par de nombreux organismes actifs sur le territoire et par un tissu associatif riche. Jusqu'en 2000 existait même à Florennes une coordination sociale. Malheureusement, celle-ci s'est arrêtée en 2001. Depuis 2008, une tentative de relance voit le jour à l'initiative du service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) « Jeunes 2000 ». Cinq commissions ont ainsi été créées, toutes ayant bien entendu un lien avec les matières sociales. En général, cinq à six services de l'entité sont représentés par commission, l'AMO étant représentée dans chacune d'elle. Un service s'est systématiquement porté comme « locomotive » d'une commission et chacune se réunit à son propre rythme. Ces commissions sont les suivantes : logement, accueil extrascolaire, violence, aînés et enfin administration/communication.

Par ailleurs, l'AMO a également initié un Plan de Cohésion Sociale (PCS) en collaboration avec le pouvoir communal, le CPAS et la Maison de Jeunes. Pour construire ce Plan, un diagnostic de la cohésion sociale a été effectué par la commune, avec les associations, institutions et services concernés. Il a mis en évidence les atouts, les faiblesses et les besoins locaux. Il comprend les principales initiatives publiques ou privées déjà mises en œuvre sur le territoire, les attentes de la population et les manquements à satisfaire en termes de populations, de quartiers, d'infrastructures ou encore de services pour renforcer son niveau de cohésion. La commune articule son PCS autour des quatre axes principaux : l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la santé et les assuétudes et enfin le retissage des liens sociaux. Mais où en est Florennes en termes de cohésion sociale à l'heure actuelle ? Une première piste de réponse est apportée par les indicateurs sociaux définis par la Région wallonne. Ceux-ci correspondent à différents droits fondamentaux (droit à un revenu digne, droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, droit à un logement décent et à un environnement sain, droit au travail, droit à la formation, droit à l'épanouissement culturel et social). Les scores de la commune pour ces différents droits placent systématiquement cette dernière dans le deuxième peloton des 262 communes wallonnes sauf en matière d'accès à la formation. Analysons plus en détails l'entité de Florennes à travers ces différents indicateurs.

Droit à un revenu digne

En 2005, l'indice de richesse de Florennes est inférieur à la fois à celui de la Belgique et de la Région Wallonne. Au niveau de sa microrégion, la tendance n'est pas la même dans les communes voisines. Ainsi, pour la même année de référence, Gerpennes a un indice de richesse supérieur aux indices

belge et wallon. Walcourt a quant à elle un indice supérieur à celui de la Wallonie uniquement. Cependant, l'indice de richesse de Florennes est le second plus élevé, après Walcourt, des communes de l'arrondissement de Philippeville. Par ailleurs, le salaire médian, au cours de la décennie 93-03, était en croissance avant de rechuter en 2004. En 2005, le revenu médian de Florennes est supérieur à celui de l'arrondissement et reste parmi le trio de tête des communes de l'arrondissement depuis 1993. En matière de revenus d'intégration sociale, le nombre de personnes en bénéficiant a atteint, en 2007, son niveau le plus bas depuis 1999 avec 107 personnes. Au vu de ces indicateurs, la situation de Florennes ne semble pas être des plus catastrophiques mais révèle néanmoins un indice de richesse inférieur aux niveaux national et régional wallon.

Droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale

L'aide sociale est déjà bien développée à Florennes. En effet, outre le Centre Public d'Aide Sociale qui offre des services très diversifiés (la réinsertion socio-professionnelle, l'insertion sociale, la médiation de dettes, l'hébergement pour personnes âgées, des logements de transit et d'insertion, le service de repas à domicile, la guidance sociale énergétique ou encore le taxi social), on compte à Florennes nombre d'organismes professionnels ou non qui contribuent à l'aide et la cohésion sociale des habitants. Parmi eux, l'AMO Jeunes 2000, dont nous avons déjà parlé précédemment dans son rôle de pilote pour la relance de la coordination sociale. Ce service a pour objectif l'aide préventive au bénéfice des jeunes de 0 à 18 ans dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social à travers trois types d'actions : l'aide individuelle (soutien du jeune et de sa famille face aux difficultés dans divers domaines), l'action communautaire (dynamique de réseau et de communication globale pour apporter une réponse aux problèmes individuels) et l'action collective (construction du projet social du jeune en interaction avec son environnement social).

Autre acteur social important : la Maison des Jeunes. Créée en 2004, la MJ est reconnue par la Communauté française et est bien soutenue par les pouvoirs communaux. Ses activités récréatives s'adressent aux 12-26 ans comme prévu par le décret. Une rencontre avec la MJ révèle quelques soucis auxquels elle est confrontée quotidiennement : un problème d'exiguïté des locaux, un problème de mobilité pour les jeunes habitant en dehors du centre de Florennes et devant dès lors dépendre de leurs parents, ne trouvant pas d'alternative en transports en commun, et un problème de communication sur les activités auprès des jeunes. En termes d'aide sociale au sens large, citons encore l'existence de la Maison Provinciale du Bien-Être. Elle consiste en un service d'aide psychologique et de promotion de la santé. Un Point Relais Infor-Jeunes informe également les jeunes sur des thèmes aussi divers que l'enseignement, l'emploi, l'insertion socio-professionnelle, les loisirs, la politique, la protection et l'aide sociales, la famille ou encore la vie affective.

En ce qui concerne les services médicaux et de santé en général, en plus de la Maison Provinciale du Bien-Être dont nous avons déjà parlé et qui offre surtout des services en matière de santé mentale, Florennes bénéficie des prestations d'un centre de consultations médicales sur la Place Verte. Des

médecins généralistes proposent également leurs services sur l'entièreté du territoire, sans compter le service de soins infirmiers de la Croix jaune et blanche, la Croix Rouge ou encore les infirmiers indépendants. L'entité dispose de cinq pharmacies. Dans différents villages, mais surtout concentrés à Florennes Centre et Morialmé, on trouve des kinésithérapeutes, des logopèdes ou encore des dentistes. L'offre en soins de santé de base sont plus que satisfaits sur l'entité.

Droit à un logement décent et à un environnement sain

En matière de logement en particulier, si l'on compare la taille des ménages et la typologie des logements, pour 56% de ménages composés de 1 à 2 personnes, on recensait en 2001 (enquête ménages INS) 23% de petits logements (inférieurs à 54 m²). Ceci induit un manque probable de ce type de logement, encore à l'heure actuelle. Néanmoins, la part de petits logements a tendance à augmenter à Florennes (de 13,5% en 1991 à 23% en 2001) comme dans toutes les communes voisines. Par ailleurs, l'offre en logements sociaux consiste en 174 logements dont 115 maisons et 59 appartements. Cette offre se concentre à Florennes (77,8%), puis à Hanzinne (6,6%). Sept autres villages englobent moins de 4% de l'offre chacun. Fait étonnant, Morialmé ne compte pas de logement social malgré son poids démographique important, ce qui s'explique sans doute par des impératifs de mobilité. En 2008, tous les logements sociaux sont occupés et comme c'est le cas partout ailleurs en Wallonie, l'offre ne suit pas la demande. Afin de remédier à ce manque de logement social, plusieurs actions sont programmées, notamment la création de 18 maisons à Florennes et de 2 appartements à Corenne (habitations de l'Eau Noire). La commune envisage également la création de 6 logements à Hanzinne. Enfin, selon le programme communal d'actions en matière de logement, une partie des 94 logements inoccupés recensés sur le territoire devrait être remise en location. En conclusion, même si l'offre reste encore insuffisante, il semble qu'il y existe une volonté de développer d'importants efforts afin de garantir un accès à un logement décent pour tous. Et si le développement de l'offre future en logements correspondait aux besoins sociaux réels des Florennois ?

En matière d'hébergement des publics fragilisés, l'entité compte deux homes, deux résidences pour personnes âgées et quelques situations d'habitat permanent en caravane (notamment à Morialmé, à Florennes-centre et au Bois du Roi à Morville). Le home « Degrange », moyennant les travaux prévus d'extension, devrait voir sa capacité d'accueil augmenter à 88 lits. Une maison de repos est également présente à Hanzinne (La Grange). La Résidence Rumigny est composée de 16 appartements pour une capacité maximale de 32 lits. Enfin, la Résidence « La Grange » compte 3 appartements pour 2 personnes, 13 chambres individuelles et des chambres communes pour une capacité maximale de 43 lits. Considérant que la population âgée de 65 ans et plus à Florennes représente en 2007 un peu plus de 16% de la population, soit 1758 personnes et que le coefficient de vieillissement de la population florennoise est en légère croissance, la capacité potentielle d'accueil, après les travaux d'extensions, du home Degrange représente 5% de la population susceptible d'avoir recours à ces services. Si l'on ajoute la capacité d'accueil en résidence, ce taux est porté à 9 %. L'augmentation de la capacité

d'accueil du home Degrange est une véritable opportunité. Mais les efforts ne devront pas s'arrêter là en matière d'accueil des personnes âgées.

Droit au travail

La Déclaration universelle de 1948 précise que « *toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage* ». Ainsi, avoir un emploi doit contribuer à améliorer les conditions de vie et doit contribuer à l'épanouissement personnel et au bien-être de chacun. Par ailleurs, une protection sociale doit être offerte à ceux qui n'ont pas la chance de bénéficier d'un emploi. Il est difficile d'évaluer au sein d'une commune si ce droit au travail est bien respecté. Quelques pistes de réflexion peuvent toutefois être avancées. Comme nous l'avons déjà vu précédemment, l'emploi est un facteur endogène à la commune. Toutefois, cela ne signifie pas que chaque Florennois accède facilement à un emploi. En matière d'aides, le CPAS développe depuis plusieurs années une importante politique de réinsertion professionnelle. Il favorise également la mise au travail des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale, ce qui permet à ce public fragilisé de réintégrer non seulement le circuit de la sécurité sociale mais aussi celui du travail. D'autres initiatives en matière d'insertion professionnelle pointent leur nez à l'horizon, notamment par le biais du Groupe d'Action Locale, mais celles-ci ne sont encore qu'à l'état de projets. Enfin, l'Agence Locale pour l'Emploi de Florennes travaille à la réinsertion sur le marché de l'emploi des chômeurs de longue durée et des personnes bénéficiant du minimum de moyens d'existence. Un panel d'aides favorise donc l'accès à la mise à l'emploi à Florennes. Rappelons cependant que la population se prononçait pour un renforcement de l'emploi local.

Droit à la formation

Florennes est connue en tant que pôle d'enseignement important. Ainsi, en plus de son réseau d'enseignement fondamental, elle offre un enseignement secondaire, concentré à Florennes Centre. Si la présence d'une école fondamentale dans pratiquement tous les villages est appréciée des habitants, ceux-ci n'en craignent pas moins la disparition. La vétusté de certains bâtiments scolaires ou la perte de vitesse, depuis une dizaine d'années, du réseau communal (en termes de fréquentation) seraient-elles à l'origine de ces craintes ? Outre l'enseignement traditionnel, Florennes bénéficie de l'accès à plusieurs formations de réinsertion socio-professionnelles (fleuristes, carreleurs, informatique, langues, accompagnement dans la recherche d'emploi, etc.) et d'un enseignement de promotion sociale (secrétariat de direction, langues, gestion, photographie, esthétisme, etc.). Ce regroupement d'une offre non négligeable en enseignement a fait de Florennes un centre scolaire d'envergure régionale. Sera-t-elle capable de maintenir ce niveau de services voire de le renforcer et d'améliorer l'infrastructure scolaire ?

Droit à l'épanouissement culturel et social

Les moyens d'accès à l'épanouissement social ayant déjà bien été explicités ci-avant, ce paragraphe s'attardera davantage à l'aspect culturel, facette importante de l'entité. Et pour cause, une

coopération culturelle est en place depuis 2005 et est issue d'un partenariat notamment entre le foyer culturel, l'AMO Jeunes 2000, la Maison des Jeunes et Fedasil. Ces associations, parmi bien d'autres, font la richesse du paysage culturel. Le foyer culturel, actif depuis 1972, propose un large éventail de services et d'activités : prêt de locaux, de matériel, ludothèque, spectacles, édition du journal mensuel florennois, formations, stages pour les jeunes, expositions, etc. Le foyer bénéficie d'un important subside communal, ce qui lui permet de maintenir un bon niveau de services, et reste un partenaire incontournable à Florennes. Outre la dimension sociale qu'il incarne, le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (FEDASIL) constitue également un haut-lieu multiculturel. Afin de s'intégrer dans la communauté florennoise, le centre organise des portes ouvertes et d'autres événements. Il tient par ce biais un rôle pédagogique et d'information auprès de différents publics-cibles qu'ils soient résidents du centre ou habitants de Florennes. En matière d'intégration, le centre assure des cours de langues, des formations, des animations sportives, notamment en collaboration avec d'autres associations de l'entité (ex : la Maison des Jeunes). Malheureusement, il semble que les Florennois ne sont pas encore suffisamment ouverts aux possibilités d'échanges interculturels qu'offre la présence du centre. Sa présence est pourtant ressentie comme un atout par une partie des habitants. Le même constat est fait par rapport à la base militaire. En effet, bien qu'occupant une part importante du territoire, la population a le sentiment que la base est totalement inaccessible et imperméable en termes d'échanges. Or, une rencontre avec le Chef de Corps de la base reflète tout l'inverse puisque celle-ci développe une politique d'ouverture au public, notamment via ses journées portes ouvertes ou en mettant ses infrastructures à disposition des clubs sportifs et des associations qui en font la demande. Et si finalement Florennes se définissait par sa multiculturalité, si celle-ci devenait un véritable atout pour tous les Florennois ? FEDASIL et la base militaire s'ouvrent à l'extérieur... et si l'extérieur s'ouvrait à eux ?

Une richesse sociale qui présente quelques manquements

Ce portrait de l'aide sociale et de l'accès aux droits fondamentaux porte à s'interroger sur les indicateurs sociaux qui positionnent Florennes non pas parmi les plus mauvais élèves mais certainement pas parmi les meilleurs. Une tentative de réponse s'impose. Tout d'abord, si Florennes compte de nombreux services, notamment d'aide sociale, ceux-ci se concentrent pour la plupart à Florennes centre et pose par conséquent de nombreux problèmes d'accessibilité et de mobilité. Ce manque « d'équité » dans l'accès à des services est sans doute une piste de réflexion. C'est d'ailleurs une faiblesse qui a été relevée à la fois par les organismes d'aide sociale eux-mêmes et par la population qui souhaiterait davantage de services de proximité tels que les services administratifs, la poste, le renforcement des services de garde d'enfants, etc. Des tentatives de « décentralisation » de certains services voient le jour mais elles ne sont pas faciles à mettre en place, souvent par manque de moyens humains, financiers et logistiques (manque d'infrastructures d'accueil). La Maison des Jeunes aimerait ainsi pouvoir organiser de temps en temps une permanence à Morialmé où des besoins se font sentir de la part des jeunes. Et si Florennes renforçait l'attractivité des services ? Et si

les Florennois utilisaient davantage les services situés près de chez eux plutôt que d'aller dans les villes proches ?

Le manque de communication auprès des citoyens des différents services existants tant dans les matières sociales que culturelles est soulevé par la population. Réciproquement, le manque d'implication de certains citoyens dans la vie de leur commune peut expliquer que certains habitants aient l'impression qu'il ne se passe jamais rien près de chez eux. Lors de la consultation de la population, celle-ci s'est prononcée en faveur d'une augmentation des sources d'informations et de communication. L'idée du bottin social reprenant l'ensemble des coordonnées des associations et organismes actifs sur l'entité représente un début de solution. Certains habitants ont même proposé de développer un système d'ambassadeurs entre les citoyens et le pouvoir politique. L'accueil des nouveaux habitants et leur intégration apparaissent également comme des opportunités pour renforcer la cohésion sociale. Pourtant, le monde socioculturel estime qu'il existe déjà beaucoup de supports de communication très complets. Serait-il temps de revoir le mode de diffusion de ceux-ci ? Et si les Florennois participaient davantage à la vie de leur commune ? Et si une nouvelle forme de dialogue se créait entre les habitants, les associations et le pouvoir politique ?

Le manque de soutien aux initiatives sociales pourrait être une autre piste de réponse. Si la plupart des organismes d'aide sociale sont plutôt bien soutenus par les pouvoirs fédéral, régional, communautaire, provincial ou encore communal, d'autres semblent l'être moins. Ainsi, faute de moyens, certains services pourraient, dans le futur, ne plus être en mesure de répondre aux besoins sans cesse croissants de la population. A titre d'exemple, le Centre Public d'Aide Social se retrouve face à un budget social de plus en plus important mais ne peut répondre aux besoins des habitants faute de moyens de financement. Comme explicité précédemment, plusieurs partenariats, comme la coordination sociale, voient le jour. Pourtant, cette union de plusieurs forces vives, si elle n'est pas davantage soutenue à la fois par la population et par les pouvoirs publics, risque, comme c'est déjà arrivé par le passé, de voir ses efforts réduits à néant. Et si Florennes soutenait les coopérations déjà mises en place, en intégrant au mieux leurs réflexions et actions, notamment dans le Programme Communal de Développement Rural ?

Conclusion

En conclusion, il est indéniable que Florennes dispose d'une riche mosaïque de services et d'aides dans les matières sociales et culturelles. Les opportunités de renforcement de la cohésion sociale et d'échange multiculturels sont aussi variées que les associations et organismes actifs dans ces domaines. Pourquoi dès lors certains habitants ont l'impression qu'il ne se passe rien chez eux ? Pourquoi les associations ont la sensation de ne pas être entendues ? Pourquoi les différents partenariats en place ne se sentent pas soutenus ? Les premières pistes de réflexion avancées seraient entre autres une inefficacité des moyens de communication employés aujourd'hui, une concentration des services à Florennes Centre, donnant à certains villages le sentiment d'être isolés ou

oubliés, le manque de moyens financiers, humains et logistiques aux structures actives à Florennes ou encore un manque d'ouverture réciproque entre les différents acteurs de la vie sociale et culturelle florennoise (citoyens, pouvoir politique, associations, demandeurs d'asile, base militaire, etc.). Il ne s'agit là que de quelques possibles causes qui n'ont pas pour vocation d'être exhaustives. Néanmoins, elles constituent une base à la réflexion pour apporter une réponse aux questions que se posent tous les acteurs de la vie sociale et culturelle à Florennes.

2.5.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail relatif à la vie associative et aux loisirs s'est tenu les 30 novembre et 7 décembre 2009. La présentation du diagnostic lors de la première soirée s'est tout d'abord penchée sur une identification des principaux acteurs de la vie sociale et des services à Florennes. Ensuite, l'auteur de programme a réalisé un bilan de la situation sociale de la commune sur base des indicateurs sociaux de la Région Wallonne, indicateurs qui positionne Florennes à la 173^{ème} place sur les 262 communes wallonnes. Ensuite, trois présentations de dynamiques locales se sont succédées : la coopération culturelle, la coordination sociale et finalement le Plan de Cohésion Sociale. La séance de questions/réponses qui a suivi a principalement tourné autour des indicateurs sociaux mis au point par la Région wallonne et qui selon certains, ne reflètent pas la réalité du terrain. Enfin, deux films vidéos ont présenté d'une part un projet pilote de bus multiservices et d'autre part l'exemple d'une maison intergénérationnelle. Des brochures sur le logement intergénérationnel et le logement tremplin ont également été mises à la disposition des participants.

Lors de la deuxième soirée, les participants ont été répartis en trois sous-groupes de travail. Dans un premier temps, ceux-ci ont travaillé sur le diagnostic « Vie sociale, culture et services de proximité ». Dans un second temps, il leur était proposé de travailler sur les défis thématiques et les objectifs. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets. L'ensemble des contributions est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.5.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

*** Cf. Planche n° 5 – Forces et faiblesses de la vie sociale, de la culture et des services de proximité**

3. L'ENJEU PRINCIPAL DE DEVELOPPEMENT DE FLORENNES

FLORENNES 2020, PROXIMITE, SOLIDARITE ET DIVERSITE, TROIS VALEURS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DE PARTAGE.

Dix années pour faire de Florennes un modèle de proximité...

Entre les villages, son centre administratif et commercial, les habitants, les services, les lieux de vie, ...

Dix années pour tisser des liens de solidarité...

Entre les jeunes et les moins jeunes, les militaires et les habitants, les gens d'ailleurs et ceux d'ici, ...

Dix années pour encourager la diversité...

De l'activité économique, des loisirs, des moyens de communication et de déplacements, des infrastructures...

PROXIMITE,

SOLIDARITE,

DIVERSITE,

Trois valeurs pour faire de Florennes un territoire de partage...

De l'espace, des ressources, du temps, des cultures, des connaissances...

4. LES DEFIS THEMATIQUES

A. CADRE DE VIE

DÉFI : FLORENNES 2020, UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ DANS LE RESPECT DES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITÉ.

∅ Ce défi a pour ambition de s'assurer que le développement des politiques environnementale, d'aménagement du territoire, patrimoniale et urbanistique se fera de manière durable et dans le respect des spécificités de Florennes.

B. ECONOMIE ET TOURISME

DÉFI : FLORENNES 2020, EN MARCHÉ VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉCONOMICO-TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL.

∅ Ce défi a pour ambition de valoriser les ressources matérielles et humaines présentes localement en vue de renforcer l'attractivité économique du territoire et de diversifier l'offre d'emploi.

C. MOBILITÉ DOUCE

DÉFI : FLORENNES 2020, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ DOUCE POUR RAPPROCHER SES VILLAGES.

∅ Ce défi a pour ambition d'apporter aux habitants des solutions alternatives à la voiture dans leur mobilité quotidienne tout en assurant leur sécurité et de désenclaver certains villages.

D. VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

DÉFI : FLORENNES 2020, DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DE QUALITÉ ET UNE COMMUNICATION EFFICACE, GARANTES DE LA VIE ASSOCIATIVE FLORENNOISE.

∅ Ce défi a pour ambition de contrer l'essoufflement de la vie associative et la tendance à la « cité dortoir » de certains villages en milieu rural.

E. VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

DÉFI : FLORENNES 2020, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ MULTICULTURELLE POUR UNE QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCÉE.

∅ Ce défi a pour ambition de pérenniser et renforcer la dynamique enclenchée dans les domaines de la culture et de la vie sociale à Florennes en misant sur son potentiel multiculturel.

5. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS, LEUR JUSTIFICATION ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS⁶

Un objectif se définit par une cible, un but à atteindre. En définissant des objectifs opérationnels découlant des grands défis thématiques, nous poursuivons petit à petit notre chemin qui va de l'état présent (situation actuelle de la commune) à l'état désiré (situation future, idéale de la commune). Si nous étions, jusque là, dans le domaine de l'imaginaire ou de la conception, nous entrons doucement dans le domaine de l'action concrète ou « opérationnelle ». Les objectifs dits opérationnels doivent être mesurables, évaluables, critiquables, reproductibles et devront, pour être atteints, se décliner en actions concrètes de terrain. L'ordre dans lequel les objectifs apparaissent est tout à fait aléatoire et ne donne en aucun cas une indication en termes d'importance.

A. CADRE DE VIE

DÉFI : FLORENNES 2020, UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ DANS LE RESPECT DES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITÉ.

A.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le réseau hydrographique et les caractéristiques rurales des paysages florennois.

Florennes possède un potentiel environnemental indéniable qui a été mis en évidence dans deux études consacrées à la nature et aux paysages du territoire du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse ainsi que dans deux Contrats de Rivières. Le Plan Communal de Développement de la Nature vient également d'être relancé. La présence de treize Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB), de six zones Natura 2000 (1027,87 Ha), garant important de la préservation de la biodiversité à l'échelle européenne, de 44 cours d'eau ou encore de cinq unités paysagères sont autant de composantes de cette richesse naturelle. La poursuite des programmes d'actions initiés dans le cadre des différentes études est essentielle pour faire de Florennes un territoire à haute valeur écologique. De plus, avec un rapport superficie agricole/superficie totale des plus élevés de l'arrondissement après Walcourt, Florennes devra sans conteste trouver une conciliation entre développement de son territoire, conservation de l'identité rurale de ses villages et maîtrise de l'évolution de ses paysages. Cet objectif est d'autant plus important qu'il génère également des impacts sociaux (sensibilisation/éducation des citoyens) et économiques (création d'emploi).

∅ Mots-clés : paysages, réseau hydrographique, occupation du sol, cadre rural, agriculture, vallées, sites d'intérêt biologique, protection de la nature, maillage écologique, biodiversité, zones Natura 2000, programmes d'actions des études Nature et Paysages et des Contrats de Rivières, impacts social et économique de la gestion environnementale, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

⁶ Nous entendons ici par « effets multiplicateurs » les effets poursuivis par un objectif ou encore ce à quoi va contribuer cet objectif (« Cet objectif va contribuer à ... »).

- Une gestion active des sites naturels qui tiennent compte de leurs spécificités.
- Un renforcement du maillage écologique.
- Une sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie.
- Un réseau hydrographique modèle au cœur de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
- Une valorisation et une protection de la nature, vecteur de renforcement social et économique.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'actions réalisées en faveur de la protection et/ou de la valorisation de l'environnement et du cadre paysager rural.
- Source : administration communale, CCATM, CLDR, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, associations actives dans le domaine de l'environnement, Département Nature et Forêts.
- Cible à atteindre : 2 actions par année.

A.2. Doter Florennes d'un cadre de référence urbanistique, architectural et environnemental dans une dimension participative.

Pour gérer parcimonieusement et de manière cohérente son territoire, une commune a tout intérêt à se doter d'une série de garde-fous. Outre les règlements régionaux en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, il existe des outils communaux qui permettent de gérer son territoire suivant les spécificités locales de celui-ci. Ceux-ci, qu'ils aient une valeur indicative (Schéma de Structure Communal) ou une valeur réglementaire (Plan Communal d'Aménagement ou Règlement Communal d'Urbanisme) ont tous un but commun : développer durablement le territoire communal. Cet objectif se justifie d'autant plus qu'il reste un potentiel d'urbanisation non négligeable à Florennes. Outre sa zone d'habitat qui est actuellement artificialisée pour moitié, le territoire compte trois Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) pour un équivalent de 61 ha. Par ailleurs, 416 ha sont inscrits en zone d'extraction dont seulement 8,4% sont aujourd'hui artificialisés. La zone d'activités économiques est quant à elle urbanisée à 55%. Bref, tous ces éléments exigent d'être « canalisés » et gérés de manière globale pour concourir à un développement harmonieux du territoire.

∅ Mots-clés : cadre bâti, patrimoine monumental, Plan de Secteur, réserve foncière, habitat, zones d'activités, typologie architecturale, cadre environnemental, CCATM, CLDR, A21 local, aménagement, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une gestion durable du territoire communal, respectueuse de son environnement.
- Une cohérence urbanistique et architecturale des nouveaux projets.
- Une gestion intégrée des activités économiques sur le territoire.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : la mise en application d'outils de gestion du territoire.

- Source : administration communale, CCATM, CLDR, DGO4 du Service Public de Wallonie.
- Cible à atteindre : mise en application d'un outil de gestion globale et durable du territoire d'ici à 2015.

A.3. Restaurer et valoriser le patrimoine bâti et le petit patrimoine de la commune.

Le patrimoine florennois se décline suivant une typologie variée comprenant un bâti agricole avec une tradition marquée de fermes en carré ou de fermes en long unifaîtières, des bâtiments publics (anciennes gares, anciennes maisons communales), des édifices religieux, notamment la collégiale Saint-Gengulphe, un bâti industriel et artisanal comme des anciens moulins. A cela s'ajoute un inventaire du petit patrimoine présent en nombre sur le territoire Florennois. S'il contribue grandement à la qualité du cadre de vie, le patrimoine bâti ne bénéficie néanmoins pas toujours d'une attention particulière. C'est ainsi que plusieurs constats ont pu être faits quant à des transformations du bâti non respectueuses de l'architecture locale, au manque d'intégration aux noyaux villageois de l'urbanisation récente, conduisant de manière directe à une modification des paysages ruraux, au manque d'entretien et de protection d'éléments patrimoniaux remarquables ou même à la dégradation de ceux-ci. A travers cet objectif, c'est le rôle social et identitaire du patrimoine qui doit contribuer à sa valorisation et sa restauration.

∅ Mots-clés : monument, site, bâtiment désaffecté, château, petit patrimoine, chapelle, église, ensemble bâti, ouvrage d'art, ferme, rénovation, architecture locale, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Le renforcement de l'identité locale.
- La sauvegarde des repères patrimoniaux.
- Un développement architectural respectueux de la typologie traditionnelle.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre de monuments et/ou sites ajoutés à la liste de classement et nombre de monuments et/ou sites valorisés.
- Source : administration communale, CCATM, CLDR, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, comités de quartiers, foyer culturel.
- Cible à atteindre : 3 éléments patrimoniaux valorisés d'ici à 2015.

A.4. Réhabiliter les sites en friche et les bâtiments communaux non occupés de manière intégrée et dans le respect des besoins socio-économiques des Florennois.

Florennes possède une série de bâtiments et sites inoccupés et/ou désaffectés ou en phase de l'être qui, moyennant un assainissement, une réhabilitation, un réaménagement contribueraient à renforcer la dynamique sociale, économique et culturelle de l'entité. L'espace anciennement occupé par « Saby-meubles » est un bel exemple de reconversion possible d'un bâtiment au cœur de la vie florennoise. De par la superficie qu'il propose, ce bâtiment permettrait d'offrir une utilisation multiple des lieux. Une gestion globale et cohérente ainsi qu'une remise en état de sites tels que celui-ci font partie d'une

politique durable de gestion du territoire. En effet, cela permet d'enrayer les effets néfastes que confèrent ces sites à l'abandon au paysage. Selon les besoins socio-économiques, la reconversion peut se traduire en logements, en bureaux, en infrastructures de loisirs, de services, en espaces de convivialité, en espace culturel, etc.

∅ Mots-clés : sites à réaménager, patrimoine industriel et artisanal, réhabilitation paysagère, assainissement, reconversion, environnement, logement, économie, espaces de convivialité, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une maîtrise des paysages liés au passé industriel et artisanal.
- Un accroissement des lieux de rencontres.
- Une réponse en infrastructures à des besoins sociaux grandissants.
- Une gestion durable du territoire florennois.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre de bâtiments et/ou sites réhabilités.
- Source : administration communale, CCATM, CLDR, Service Public de Wallonie (DGO4).
- Cible à atteindre : un bâtiment et un site réhabilités d'ici à 2015.

A.5. Aménager, réaménager des espaces de vie et de rencontre conviviaux en tenant compte des différentes générations, de l'histoire des lieux, de la mixité des fonctions et en collaborant avec les groupements locaux.

Espaces de vie est une expression recouvrant un nombre importants de lieux. Parmi ceux-ci, on peut citer les places, les cœurs de villages, les espaces récréatifs, les quartiers, les abords d'écoles, etc. Ces espaces structurent le territoire et donnent aux habitants des repères spatiaux. Aménager et valoriser ces espaces de façon multifonctionnelle et conviviale tout en respectant la mémoire des lieux contribuent à affirmer l'identité d'un village, d'une entité. Par ailleurs, cela permet de recréer des lieux d'échange et de rencontres, des espaces de respiration dont notre société sans cesse en mouvement a grandement besoin. Les enfants ont une place importante dans ces espaces de vie. Ils sont la vitalité d'un village. Il est par conséquent essentiel d'aménager des villages « enfants admis » en recréant des endroits sécurisants à leur attention. Répondre à cet objectif, c'est donc agir à deux niveaux : un niveau esthétique voire environnemental, par l'embellissement des espaces de vie et un niveau social, par les liens et les échanges qu'ils créeront inévitablement.

∅ Mots-clés : espaces récréatifs, places de villages, abords d'écoles, mobilier urbain, embellissement des quartiers, mise en lumière, respect des lieux publics, intégration des équipements techniques, espaces intergénérationnels, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- La préservation d'un cadre de vie de qualité.
- La multiplication des lieux d'échanges et de rencontres.

- *L'amélioration de l'image « accueillante » des villages.*

∅ Indicateurs de résultats:

- *Type d'indicateur : nombre d'espaces de vie valorisés.*

- *Source : administration communale, CCATM, CLDR, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse*

- *Cible à atteindre : deux espaces de vie aménagés d'ici à 2015 dont un cœur de village.*

A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au respect et à la protection/rénovation du patrimoine naturel et bâti.

Le développement durable recouvre un processus par lequel les collectivités locales en partenariat avec les citoyens et les forces vives de la commune s'engagent à élaborer un plan d'actions concrètes qui visent au développement durable de leur territoire. Si le PCDR est un premier pas, cet objectif tend à aller encore plus loin en responsabilisant chaque habitant dans les actes qu'il pose au quotidien. Il va sans dire que pour atteindre ce but, les acteurs publics devront se montrer exemplaires dans leur fonctionnement en prenant des décisions et en agissant de façon à diminuer leur impact environnemental. Une phase d'information et de sensibilisation donnera plus de poids à la démarche. Rénovation, construction durable, utilisation d'énergies renouvelables, habitat passif ou peu énergivore, empreinte écologique, déplacements quotidiens, épanouissement culturel et social, accès à l'emploi, etc. seront autant de thématiques qui devront être abordées pour trouver une réponse collective à un enjeu de taille : une gestion durable du territoire florennois. Les contributions lors des groupes de travail organisés dans le cadre de cette opération de développement rural laissent à croire que les Florennois sont aujourd'hui ouverts à un changement. De plus, le pouvoir politique vient de poser un geste fort en s'engageant dans un Agenda 21 local.

∅ Mots-clés : *A21 local, protection du patrimoine, sensibilisation aux techniques de rénovation/construction durables, sensibilisation aux énergies renouvelables, empreinte écologique, gestion durable du territoire, implication collective, mobilité, épanouissement social, responsabilité citoyenne, ...*

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- *Une gestion durable des politiques thématiques du territoire (urbanisme, logement, affaires sociales et culturelles, environnement, etc.).*

- *Le caractère exemplatif de la gestion de l'administration.*

- *Une responsabilisation accrue des citoyens dans leur fonctionnement quotidien.*

- *Une utilisation grandissante de matériaux et de techniques respectueuses de l'environnement.*

∅ Indicateurs de résultats:

- *Type d'indicateur : nombre d'actions en faveur du développement durable/nombre de rénovations/constructions passives ou basse énergie.*

- *Source : administration communale, monde associatif, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse.*

- Cible à atteindre : 5 actions en faveur du développement durable et 3 rénovations/constructions basse énergie d'ici à 2015.

B. ECONOMIE ET TOURISME

DÉFI : FLORENNES 2020, EN MARCHÉ VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉCONOMICO-TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL

B.1. Promouvoir une image positive de Florennes en valorisant le centre, historiquement commercial, ainsi que le potentiel des villages afin de renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire.

Si Florennes possède aujourd'hui une « toile de fond » commerciale et touristique, elle n'a, jusqu'à ce jour, pas encore saisi l'opportunité de la revaloriser. Pourtant, tant le diagnostic que la consultation de la population n'ont pas manqué de relever les éléments potentiels de développement en la matière: centre historique et commercial, riche patrimoine, paysages ruraux, circuits de balades, hébergements, acteurs touristiques locaux, produits du terroir, infrastructures de la base militaire, etc. La coordination de tous ces éléments en s'appuyant sur les filières déjà en place ainsi que l'inscription de la politique économique et touristique florennoise dans la logique régionale (prise en compte de l'offre existante à l'échelle supra communale en vue d'une cohérence géoéconomique) constituent une condition sine qua non à son succès. Celui-ci sera par ailleurs conditionné par la capacité de Florennes-centre et des différents villages à animer le secteur économique et touristique (hébergement, petits commerces, restauration, attractions, artisanat, petites entreprises, etc.) et à définir une réelle stratégie de communication au service de l'image du territoire et de son potentiel. Pour les candidats entrepreneurs et pour les futurs investisseurs, qu'ils soient publics ou privés, ce travail sur l'image attractive s'avère indispensable et pourrait même être déterminant dans leur choix d'implantation sur le territoire.

☞ *Mots-clés : tourisme vert, tourisme agricole, valorisation de l'artisanat et du terroir, attractions touristiques locales, tourisme de passage, excursionnisme, synergie des acteurs touristiques, ressources locales, communication, promotion touristique, attraction d'investisseurs, identité économique, valorisation du territoire, cohérence de l'offre par rapport à l'identité territoriale, réactivité des secteurs économiques, ...*

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *La promotion des valeurs de l'entité dans une dimension touristico-économique..*
- *Une mise en réseau des acteurs touristiques locaux.*
- *Un soutien à l'économie locale.*
- *Un rapprochement entre tourisme et artisanat.*
- *La création d'emplois dans le secteur touristique et de l'artisanat.*
- *Le soutien aux petites et moyennes entreprises, vecteur d'emploi.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'activités développées / nombre d'emplois créés dans le domaine du tourisme et du commerce..*

- Source : administration communale, Maison du Tourisme des Vallées des Eaux Vives, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre et Meuse.
- Cible à atteindre : 3 activités économiques développées d'ici à 2015/25 emplois créés d'ici à 2015.

B.2. Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.

Une structure d'accueil adaptée et efficace (points d'information, relais pour entreprises, Horeca de qualité, lieux de détente, espaces de convivialité, etc.) est un corollaire indispensable à toute politique économique cohérente. Actuellement, Florennes ne dispose pas d'espace d'information à l'attention des différents publics-cibles que ceux-ci soient issus de milieux professionnels ou privés. Or, accueillir des touristes, des nouveaux commerçants ou encore des candidats entrepreneurs et investisseurs ne s'improvise pas. Cette démarche doit se construire dans un souci de professionnalisation des acteurs de terrain et en vue de renforcer la promotion du territoire. Organiser et promouvoir son réseau économique et touristique, c'est contribuer à sa qualité. A Florennes, cela devra se faire à deux échelles : d'une part au niveau des villages et de ce que chacun peut apporter à la politique économique globale suivant ses spécificités et d'autre part, au niveau du centre-ville de Florennes, qui presque inévitablement servira de relais économique et touristique pour l'ensemble du territoire.

∅ Mots-clés : hébergement touristique, point d'information touristique, signalisation touristique, services, HoReCa, bureau de tourisme, infrastructures de loisirs, infrastructures d'accueil des attractions, valorisation du patrimoine bâti, histoire, aménagement du centre-ville, commerce, tourisme patrimonial, gestion du stationnement, association des commerçants, accessibilité,

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Un cadre infrastructurel répondant aux attentes des touristes et des candidats entrepreneurs.
- Une image renforcée grâce à une politique d'accueil.
- Une mise en réseau des acteurs économiques locaux.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'infrastructures et/ou d'équipements créés/évolution du nombre de visiteurs/nombre de nuitées.
- Source : propriétaires d'attractions, d'hébergements, Maison du Tourisme, Bureau Economique de la Province de Namur.
- Cible à atteindre : 1 infrastructure d'accueil et de promotion du tourisme d'ici à 2015/une augmentation de 5% du nombre de visiteurs et/ou de nuitées d'ici à 2015.

B.3. Favoriser les secteurs créateurs d'emplois à forte valeur ajoutée au sein des villages et de Florennes Centre, vecteur de cohésion économique et sociale.

L'emploi à Florennes est principalement porté par un secteur, celui de l'administration publique et de la défense qui fournit près de 50% des emplois sur le territoire communal. Force ou fragilité, les deux

points de vue s'affrontent. S'il était également mentionné que l'esprit d'entreprendre est bien présent à Florennes, la disparition des petits commerces de proximité, qui faisaient autrefois sa renommée en tant que pôle commercial, a également été soulignée. Lors des groupes de travail, la création d'emplois locaux a maintes fois été mise en avant comme facteur de redynamisation. Soutenir l'artisanat, développer les petites voire très petites entreprises, créer une pépinière d'entreprise, (re)développer le commerce de proximité, aider à la diversification de l'agriculture sont autant de pistes de réflexions qui ont été lancées. En la matière, diversité et proximité semblent être les maîtres mots d'une politique de soutien à l'emploi local.

∅ Mots-clés : artisanat, agriculture, emploi local, diversification, commerce de proximité, PME, TPE, mixité artisanat/habitat, tourisme, développement socio-économique, production locale,...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Un renforcement et une diversification de l'emploi local.
- Une valorisation des savoir-faire locaux.
- Une valorisation des ressources locales.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'emplois créés/nombre d'entreprises créées.
- Source : administration communale, Bureau Economique de la Province de Namur.
- Cible à atteindre : augmenter de 5% le nombre d'emplois locaux d'ici à 2015.

B.4. Développer le socle existant de connaissances et de compétences lié aux métiers de l'artisanat et du terroir.

Tout projet entrepreneurial, pour démarrer, a souvent besoin d'un soutien que celui-ci se traduise en une aide logistique ou un besoin en formation. De même, une recherche d'emploi ne s'improvise pas et requiert un accès à l'information voire une assistance. Ces deux types de demandes peuvent aujourd'hui trouver des réponses multiples adaptées aux besoins de chacun. Formation professionnelle, aide à l'insertion socioprofessionnelle, couveuse d'entreprise, maison de l'emploi, atelier rural, structure d'accompagnement à l'autocréation d'emploi, agence de développement local, échanges de bonnes pratiques, écolage, agences-conseil constituent maintes contributions possibles au développement du socle de connaissances et de compétences qui existe déjà à Florennes. Ces multiples solutions doivent à présent être adaptées au profil socio-économique des Florennois, à leurs besoins et aux spécificités du territoire.

∅ Mots-clés : formation, échange de bonnes pratiques, aide à la création d'entreprise, coopérative, vitrine de l'artisanat, stages, aide à la recherche d'emploi, production locale, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Un soutien aux initiatives locales.
- Une diminution du taux de chômage.

- Une augmentation de la main d'œuvre qualifiée.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : évolution du taux de chômage/nombre d'initiatives en matière d'aide à l'emploi et de création d'entreprises.

- Source : administration communale, Bureau Economique de la Province de Namur, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Service Public de Wallonie – DGO6 (Emploi, économie, recherche).

- Cible à atteindre : 3 initiatives d'aide à l'emploi ou à la création d'entreprise d'ici à 2015.

B.5. Soutenir les agriculteurs en assurant un entretien régulier et progressif des chemins agricoles.

Les agriculteurs sont chaque jour confrontés à des contraintes de taille, principalement implémentées par les directives européennes. Si le PCDR ne peut apporter de réponse aux enjeux économiques mondiaux et aux impératifs de qualité et de rentabilité, il peut néanmoins soutenir l'agriculteur en mettant à sa disposition un cadre de vie facilitant ses activités. La mobilité et l'accès aisé aux cultures et prairies sont des éléments primordiaux pour l'agriculteur. Souvent, l'état des chemins agricoles empêche une circulation optimale des engins agricoles. Boue, nid de poule, branchages obstruant, gabarit de voirie inadapté sont autant d'obstacles à une pratique agricole optimale. Un entretien régulier et progressif des chemins agricoles répondent non seulement à un enjeu économique (soutien à l'activité agricole) mais également un enjeu résidentiel (protection des noyaux habités du passage d'engins lourds) voire environnemental et de mobilité douce. Enfin, il est essentiel d'avoir une réflexion globale sur la circulation des engins agricoles à l'échelle de l'entité.

∅ Mots-clés : soutien à l'agriculture, mobilité douce, mobilité agricole, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une meilleure cohabitation des activités agricoles et résidentielles.

- Une agriculture renforcée par un soutien du pouvoir communal.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre de chemins agricoles entretenus/aménagés.

- Source : administration communale, agriculteurs

- Cible à atteindre : 1 chemin agricole entretenu/aménagé par an.

C. MOBILITÉ DOUCE

DÉFI : FLORENNES 2020, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ DOUCE POUR RAPPROCHER SES VILLAGES.

C.1. Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du Plan intercommunal de Mobilité notamment en matière de sécurisation du réseau viaire, des entrées de villages, d'amélioration des transports en commun et des déplacements du charroi lourd.

Si le Plan intercommunal de Mobilité peut apporter davantage de solutions en termes de sécurisation de carrefours ou de dissuasion de trafic parasite, le PCDR peut être un outil complémentaire en termes de mobilité douce. Par ailleurs, le plan de mobilité constitue un véritable tableau de bord des actions à mettre en œuvre dans les années à venir pour améliorer la diversité de l'offre de transports sur l'ensemble du territoire. En termes de cohérence des actions et des aménagements, la Commission Consultative en Aménagement du Territoire et Mobilité (CCTAM) ainsi que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) devront travailler de concert pour que ces deux études soient mises en œuvre de façon pertinente et non contradictoire. Le rôle du Conseiller en Mobilité est également important en termes d'évaluation régulière et de recadrage, le cas échéant, des mesures préconisées.

☞ *Mots-clés* : sécurité, réseau viaire structurant, gestion des flux de trafic, lignes TEC, desserte des villages en transports en commun, confort du réseau bus, carrières, transports de marchandises, aménagement de carrefour, transit routier, ...

☞ *Effets multiplicateurs attendus* :

- Une sécurisation du réseau viaire.
- Une gestion contrôlée des flux de trafic.
- Un rôle actif des commissions liées au thème de la mobilité.
- Une affirmation du rôle du Conseiller en Mobilité, notamment en matière d'évaluation des mesures mises en œuvre.
- Une offre intermodale pour la mobilité quotidienne.

☞ *Indicateurs de résultats*:

- Type d'indicateur : nombre de mesures préconisées par le PiCM mises en œuvre.
- Source : administration communale, CCTAM, Conseiller en Mobilité.
- Cible à atteindre : 2 mesures mises en œuvre d'ici à 2015.

C.2. Sensibiliser les utilisateurs à une mobilité durable afin de désengorger le centre de Florennes et diminuer sensiblement l'insécurité sur les grands axes.

La commune regroupe plusieurs atouts pour développer une mobilité quotidienne alternative à la voiture. Tout d'abord, 45% des actifs et des scolaires demeurent dans leur commune de résidence, ce qui représente un large public potentiel pour qui une offre en mobilité douce ou intermodale peut être développée. Des initiatives du type pédibus ou vélobus auraient d'ailleurs un caractère exemplatif pour le

reste de la population. L'administration elle-même, en rationalisant les déplacements dans la cadre de son fonctionnement, sensibiliserait le citoyen à une mobilité durable. Un changement de comportement ne peut pas s'opérer si le pouvoir politique ne manifeste pas une volonté ferme de développer une infrastructure et des services variés. Outre la matérialisation d'aménagements, une campagne de sensibilisation et d'information devra être menée pour inviter l'utilisateur à se déplacer autrement et à réfléchir à l'impact de ses déplacements quotidiens.

∅ Mots-clés : information relative aux différents modes de transport possibles, information sur les horaires, actions de sensibilisation, promotion de la marche à pied, du vélo, empreinte écologique,

...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une amélioration de l'information sur les transports alternatifs à la voiture.
- Une diminution du taux de motorisation et du nombre de voitures dans les centres villageois.
- Un accroissement du nombre de déplacements utilitaires à pied, en vélo et en transports en commun.
- Le caractère exemplatif des actions en matière de mobilité alternative.
- Un centre-ville et des abords d'écoles « désaturés ».
- Une diminution de l'insécurité aux abords des écoles et des lieux de vie.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'actions d'information et de sensibilisation aux modes de transport alternatifs à la voiture/participation à la Semaine de la Mobilité.
- Source : administration communale, CCATM.
- Cible à atteindre : 5 actions d'information/sensibilisation d'ici à 2015.

C.3. Améliorer les services de mobilité de manière équitable pour chaque utilisateur.

Qui dit mobilité durable dit également mobilité pour tous. Cet objectif a donc pour ambition de recouvrir la dimension sociale de la mobilité. Valides, moins valides, petits et grands, seul ou en groupe, tout utilisateur doit pouvoir trouver une réponse à ses besoins. Une multiplication des initiatives, notamment à destination des publics fragilisés, à l'image du taxi social déjà mis en place par le CPAS, assurerait un accès équitable à la mobilité et par conséquent, aux différents services et commerces du territoire. Rangs scolaires à pied ou à vélo, voiture partagée, proxibus, mobilité solidaire entre voisins, centrale de covoiturage sont autant de services et d'actions qui contribueraient à enrayer l'isolement de certaines personnes et de certains villages et à diminuer le nombre de voitures sur les routes.

∅ Mots-clés : mobilité des publics fragilisés, PMR, services de mobilité solidaire, rôle social de la mobilité, service d'information sur les services spécifiques de mobilité, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une multiplication des initiatives de mobilité partagée et solidaire.

- Une information efficace sur les services existants en matière de déplacements.
- Un accès renforcé aux services et commerces de l'entité.
- Une diminution du nombre de voitures dans les centres villageois.
- Une diminution de l'isolement des personnes fragilisées.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre de services mis en place pour faciliter la mobilité des Florennois et évolution de leur fréquentation.
- Source : administration communale, associations de défense des usagers, CCATM.
- Cible à atteindre : 2 services en matière de mobilité mis en œuvre d'ici à 2015.

C.4. Développer un réseau local pour les modes doux connecté au réseau régional et complémentaire à l'offre en transport en commun.

Rejoindre son lieu d'activité avec un seul mode de transport relève de plus en plus du défi en milieu rural. La complémentarité des différents modes de transport constitue souvent une solution idéale pour les déplacements utilitaires. Cette combinaison est-elle envisageable à Florennes ? La ligne 136a (pré-RAVeL) ainsi que les liaisons étudiées dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable des Arrondissements de Dinant-Philippeville et le potentiel en matière de chemins et sentiers confèrent à la commune un cadre plus que propice pour développer des liaisons modes doux. En connectant ces liaisons aux arrêts des lignes TEC et à la gare des bus, les Florennois bénéficieraient d'alternatives réalistes pour des trajets relativement courts. Pour être efficace, ce réseau devra être visible, attractif et entretenu régulièrement. Cela devra se traduire par une signalisation claire, des équipements pour les cyclistes, des aménagements sécurisés et confortables ainsi que des itinéraires directs et cohérents.

∅ Mots-clés : valorisation des chemins et sentiers, politique cyclable, réseau local pour les modes doux, RAVeL, pré-RAVeL, complémentarité des modes de transport, sécurisation des usagers faibles, visibilité du réseau cyclable, confort des cheminements piétons, liaisons douces entre les pôles utilitaires et de loisirs, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Valorisation des modes doux pour les déplacements utilitaires de courte distance.
- Amélioration de la sécurité des usagers lents.
- Augmentation de la mobilité intermodale (combinaison de plusieurs modes de transport).

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre de liaisons douces créées.
- Source : administration communale, Service Public de Wallonie (DGO1-DGO2), sentiers.be, Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
- Cible à atteindre : 3 liaisons modes doux connectées au réseau de transport en commun créées d'ici à 2015.

C.5. Augmenter la qualité de vie dans le centre-ville et dans les villages par la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements remettant les modes doux (cycliste, piéton, Personne à Mobilité Réduite) au centre des préoccupations.

De par leur rôle identitaire, les cœurs de villages sont des espaces à préserver. Si leur esthétisme est souvent au cœur des discussions, leur fonction sociale est trop souvent oubliée. La qualité de vie dans les villages se trouverait améliorée si l'on recentrait les aménagements des espaces publics, des places, des quartiers qui les composent sur le citoyen, l'utilisateur. Le but premier de ces différents lieux est de favoriser la rencontre et de faciliter les déplacements lents. Or, actuellement, la voiture a trop souvent pris le pas sur la convivialité. Replacer les modes doux au centre des préoccupations implique de remettre en question la façon d'envisager l'aménagement des villages. Les usagers lents, en ce comprises les Personnes à Mobilité Réduite, devraient avoir l'opportunité de circuler aisément dans les noyaux villageois afin de rejoindre de manière autonome les différents services, commerces ou infrastructures de loisirs. Dans une politique en faveur de la mobilité douce, tous les aménagements et équipements d'espaces et de bâtiments publics devront à l'avenir envisager de manière systématique la prise en compte des usagers lents et des PMR. La candidature de la commune de Florennes au label Handicity marque l'engagement qu'elle souhaite prendre dans l'amélioration de la vie quotidienne de la personne handicapée.

∅ *Mots-clés : PMR, accessibilité des espaces et bâtiments publics, convivialité des noyaux villageois, rôle social des aménagements d'espaces publics, équipements pour les modes doux, ...*

∅ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Des aménagements d'espaces et bâtiments publics accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.*
- *Une valorisation du rôle social et de la convivialité des espaces publics.*
- *Une augmentation des déplacements à pied et à vélo dans les villages.*
- *Des bâtiments publics accessibles à tous.*

∅ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'aménagements à destination des PMR.*
- *Source : administration communale, associations de défense des usagers.*
- *Cible à atteindre : 1 boucle de déplacements pour Personnes à Mobilité Réduite aménagée dans un centre d'ici à 2015.*

D. VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

DÉFI : FLORENNES 2020, DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DE QUALITÉ ET UNE COMMUNICATION EFFICACE, GARANTES DE LA VIE ASSOCIATIVE FLORENNOISE.

D.1. Positionner Florennes-centre en tant que pôle de loisirs et culturel et aménager et rénover les infrastructures de loisirs et de rencontres dans les villages en réponse à la demande sans cesse croissante.

Si son aptitude à proposer des activités culturelles et de loisirs d'une grande qualité est indéniable, la capacité de Florennes à accueillir ces dernières de manière adaptée est davantage décriée. Florennes compte plusieurs salles, infrastructures scolaires, sportives et socioculturelles. L'état variable des différentes installations, leur nombre et leur capacité ne répondent pas en suffisance aux besoins des associations actives sur l'ensemble du territoire. La crainte exprimée par les habitants et les associations de voir les villages devenir des cités dortoirs est en partie due à ce constat. La polyvalence devra être un critère déterminant dans les aménagements et rénovations futurs afin de garantir leur utilisation par le plus grand nombre. Positionner le centre de Florennes en tant que pôle de loisirs et culturel et renforcer la qualité des salles dans les villages contribueront à contrer la tendance à la délocalisation des activités vers des communes extérieures. Ce soutien logistique garantira également la pérennité des associations qui, faute d'un local pour leurs activités, risqueraient de disparaître purement et simplement.

☞ *Mots-clés* : sport, culture, infrastructures vieillissantes, équipement, salles, lutte contre la délocalisation des activités, soutien logistique aux associations, bâtiments inoccupés ou en mauvais état, ...

☞ *Effets multiplicateurs attendus* :

- Une remise à niveau des infrastructures sportives.
- Un accès par le plus grand nombre à des espaces modulables et polyvalents.
- Une pérennisation des associations existantes voire la création de nouvelles.
- Une réaffectation de bâtiments inoccupés ou abandonnés.
- Une réaction à la tendance au village dortoir.

☞ *Indicateurs de résultats*:

- Type d'indicateur : nombre de bâtiments rénovés ou d'infrastructures aménagées.
- Source : administration communale, tissu associatif, Service Public de Wallonie (DGO5).
- Cible à atteindre : 1 bâtiment/infrastructure rénové/aménagé d'ici à 2015.

D.2. Etablir un partenariat fort entre la commune, ses habitants et la base militaire pour renforcer le dynamisme du monde associatif et l'offre infrastructurelle.

La base militaire est indéniablement vécue par les Florennois comme une coupure physique du territoire et comme une entité plutôt refermée sur elle-même contrairement à ce qu'elle a pu être de par le passé. Afin de dépasser ces préjugés, la base militaire a décidé d'entamer une politique d'ouverture.

Réciproquement, les habitants et le tissu associatif devront s'ouvrir à la base. L'administration communale joue, dans ce paysage, un rôle de relais d'information et de communication. Etablir un partenariat actif entre ces trois acteurs (base, commune, habitants) permettra à la fois de retisser des liens sociaux tels qu'autrefois avec les militaires mais également de consolider l'offre infrastructurelle à disposition du monde associatif.

∅ Mots-clés : renforcement des liens sociaux entre les militaires et les habitants, dynamisme des clubs sportifs, infrastructures sportives, salle de conférence, communication, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Un renforcement des liens entre les habitants et les militaires.
- Un accroissement des possibilités infrastructurelles pour les associations.
- Un partenariat social fort entre trois piliers importants de la vie florennoise : la base militaire, les habitants, l'administration communale.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'utilisations des infrastructures de la base par le tissu associatif florennois/nombre d'évènements favorisant les échanges et rencontres entre les habitants et les militaires/création d'une commission avec des représentants de la base, du pouvoir politique et des habitants.
- Source : l'administration communale, la base militaire, les associations.
- Cible à atteindre : une augmentation de l'utilisation des infrastructures de la base par les associations florennoises, une rencontre annuelle entre la commune, les habitants et les militaires.

D.3. Diversifier les activités de loisirs, notamment à destination des enfants en bas âge et dans une dimension intergénérationnelle.

Ateliers créatifs, mouvements de jeunesse, associations pour les seniors, clubs sportifs, cercles culturels, les associations sont nombreuses à Florennes. Néanmoins, les contributions des habitants dans le cadre de l'opération de développement rural ont mis en évidence quelques manquements : le manque d'activités pour les enfants en bas âge, le coût élevé de certains loisirs constituant un frein pour certains, le désintérêt grandissant des jeunes pour la vie associative de leur commune, de leur village, etc. Les activités organisées devraient pourtant être l'occasion de stimuler la rencontre entre les habitants d'un quartier, de villages différents, entre jeunes et moins jeunes, afin de partager des moments de convivialité, d'échanger ou de transmettre des « savoir-faire », la mémoire des villages, de découvrir différentes cultures, ou tout simplement de communiquer. L'approche intergénérationnelle des loisirs contribuera à retisser des liens sociaux et à sortir certaines personnes de leur isolement (personnes âgées, personnes handicapées, personnes seules, etc.).

∅ Mots-clés : rencontres des générations, retissage des liens sociaux, diversification de l'offre en loisirs, accès aux loisirs financièrement équitable, redynamisation des comités de quartiers, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Des loisirs accessibles à toutes les classes d'âges et à toutes les classes sociales.
- Une intensification des échanges entre les générations.
- Une réponse à l'isolement de certains publics.
- Un regain d'intérêt des jeunes pour la vie locale.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : évolution de la fréquentation des activités existantes en termes de nombre et de la diversité des participants/nombre d'activités intergénérationnelles nouvellement créées/diversité de l'offre en loisirs.
- Source : administration communale, monde associatif, la coordination sociale.
- Cible à atteindre : 1 activité intergénérationnelle constante créée d'ici à 2012.

D.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens et favoriser l'accès à l'information.

La communication semble la pierre d'achoppement au succès de certaines initiatives. L'information est une étape importante dans tout projet. Si les organismes socioculturels et la commune estiment offrir un support complet et efficace de communication dans le chef du site Internet, de Florennes Agenda, du bottin social ou encore de l'annuaire des commerçants, la population estime pourtant que l'information n'est pas suffisante. Serait-ce alors l'accès à celle-ci qui est à revoir ? Augmenter les possibilités de s'informer, revoir les façons de toucher les publics-cibles sont des pistes de réflexion pertinentes. De plus, une coordination accrue des associations actives sur le territoire permettrait d'augmenter les échanges et les collaborations, notamment au niveau logistique et humain. Dans ce travail, il sera important de repartir de l'existant, à savoir la coopération culturelle et la coordination sociale et de voir dans quelle mesure ceux-ci peuvent encore être améliorés et soutenus pour répondre à l'ensemble des demandes. « S'allier pour mieux organiser et mieux communiquer », tel pourrait être le leitmotiv du monde associatif florennois. Disposer d'un relais d'information et de support est important pour les organisateurs d'activités. Ce relais permettra à terme de mutualiser les efforts et les moyens d'action et constituera un lieu d'écoute, de collaboration et de recherche de solutions pour rendre efficace la communication auprès du grand public.

∅ Mots-clés : information, communication, mutualisation des moyens logistiques et humains, échange de bonnes pratiques, concertation des agendas des associations, solidarité, redynamisation des comités, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une amélioration de l'information aux habitants sur les activités.
- Un renforcement de la cohésion sociale.

- Une solidarité accrue entre les associations.
- La relance de certaines associations et de certains comités de quartiers.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'initiatives d'échange et de solidarité entre les associations.
- Source : administration communale, monde associatif, la coordination sociale, la coopération culturelle.
- Cible à atteindre : 5 initiatives par année.

D.5. Organiser des évènements sportifs et culturels en vue de faire connaître le tissu associatif florennois et renforcer les liens sociaux entre les habitants des différents villages.

Le folklore est, pour la plupart des villages, une occasion de se rencontrer et de faire la fête. Ce constat positif est cependant légèrement contrebalancé par le manque de diversité des évènements organisés sur la commune. Ainsi, plusieurs participants aux groupes de travail pensent que l'organisation d'évènements sportifs et socioculturels permettra d'offrir à la population un panel plus large d'activités à des publics de tous âges et de tous milieux sociaux. De plus, ces évènements seront l'occasion d'exporter une autre facette de la vie florennoise, de faire connaître les associations aux habitants et de rapprocher les villages.

∅ Mots-clés : diversification des évènements, partenariats, collaboration des associations, thème fédérateur, image dynamique de Florennes, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une valorisation de l'image de Florennes vers l'extérieur.
- Un renforcement de la cohésion sociale.
- L'amélioration des échanges culturels.
- La mise en valeur de la qualité des sportifs florennois.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'évènements sportifs et/ou socioculturels et fréquentation de ceux-ci.
- Source : administration communale, centre sportif Rolin, monde associatif, la coordination sociale, la coopération culturelle, la base militaire.
- Cible à atteindre : 1 évènement sportif et/ou socioculturel annuel.

E. VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

DÉFI : FLORENNES 2020, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ MULTICULTURELLE POUR UNE QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCÉE.

E.1. Poursuivre la dynamique enclenchée par la coordination sociale, notamment par la continuité du travail des commissions et par la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale.

Depuis 2008, une relance de la coordination sociale voit le jour et regroupe maintenant plus de 40 partenaires actifs sur le territoire de Florennes. Décomposée en cinq commissions thématiques, la coordination dispose du soutien de la commune et du CPAS. Une des dernières réalisations a été la rédaction et le dépôt à la Région wallonne d'un projet de Plan de Cohésion Sociale. Décliné en quatre axes d'intervention (insertion socio-professionnelle, logement, santé et assuétudes et enfin, retissage des liens sociaux), cet outil constitue une opportunité d'obtenir des moyens financiers et humains supplémentaires, bien utiles en ces temps où la demande d'aide sociale se fait grandissante. La poursuite de cette dynamique est essentielle car elle constitue un pilier indispensable du panorama social florennois.

☞ *Mots-clés* : *coordination sociale, commissions thématiques (logement, accueil extrascolaire, violence, intergénération et administration/communication), insertion socioprofessionnelle, santé, assuétudes, retissage des liens sociaux, droits fondamentaux, aide sociale, ...*

☞ *Effets multiplicateurs attendus* :

- *Un renforcement de la cohésion sociale.*
- *Une pérennisation des efforts accomplis dans le domaine social.*
- *Une synchronisation des politiques thématiques.*

☞ *Indicateurs de résultats*:

- *Type d'indicateur* : *nombre d'actions menées dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.*
- *Source* : *le coordinateur du Plan de Cohésion sociale, le CPAS.*
- *Cible à atteindre* : *1 action annuelle dans chaque axe thématique du PCS.*

E.2. Faire de la coexistence de plusieurs cultures une richesse de la société florennoise.

Florennes possède une richesse multiculturelle intrinsèque à son territoire de par la présence de Fedasil et de la base militaire. Avec plus de 350 résidents originaires de plus de 35 pays, le centre d'accueil pour demandeurs d'asile constitue une mosaïque de cultures en plein cœur de la commune. Pourtant, la population semble rester encore très hermétique à un échange avec les résidents malgré les efforts déployés par le service animation du centre. De même, comme on l'a déjà mentionné plus haut, la présence de la base militaire est davantage vécue comme une coupure physique du territoire que comme une opportunité d'échanges. Faire de la coexistence de plusieurs cultures une caractéristique propre de Florennes et favoriser l'implication citoyenne dans les échanges multiculturels contribueront à véhiculer

une image positive de l'entité, l'image d'une commune de tous les possibles, de partage entre des personnes d'ici et d'ailleurs !

∅ Mots-clés : coopération culturelle, FEDASIL, base militaire, foyer culturel, échanges, animations, apprentissage des langues, politique d'ouverture, multiculturalité, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- La multiculturalité, une caractéristique intrinsèque de Florennes.
- Un renforcement de la coopération culturelle

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : fréquentation par les Florennois des animations organisées par Fedasil et par la base militaire.
- Source : administration communale, la coopération culturelle, Fedasil, la base militaire.
- Cible à atteindre : une augmentation continue du nombre de participants aux activités de Fedasil et de la base militaire d'année en année.

E.3. Développer une offre en logements correspondant aux besoins réels des Florennois.

L'offre en logements sur le territoire florennois devrait idéalement être aussi variée que les cultures qui s'y côtoient. En la matière, les besoins sont vastes et très variables. Le portrait en matière de logement a déjà été longuement dressé précédemment : manque de petits logements locatifs et acquisitifs à prix abordable, concentration de l'offre de logement social à Florennes centre, manque de logements spécifiques pour des publics fragilisés. Consciente de ces manquements, la commune prend des dispositions afin de garantir l'accès à un logement adapté et décent pour tous. Réhabilitation de bâtiments inoccupés, nouveaux logements sociaux ou encore extension de la capacité d'hébergement des personnes âgées, les projets sont en cours et devront continuer à veiller à la mise en œuvre d'un parc de logements correspondant aux besoins sociaux des Florennois. En matière de développement, il sera également important d'assurer le maintien des jeunes couples sur la commune. Ils représentent en effet un vecteur de dynamisme économique et social, notamment par l'activité qu'ils peuvent générer au sein de la commune.

∅ Mots-clés : petits ménages, accès équitable à la propriété, maintien des jeunes couples sur le territoire, logement social, logement inoccupé, logement d'urgence, accueil des personnes âgées, accès à un logement décent pour tous, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une minimisation de l'exode des jeunes.
- Un renforcement de la vitalité du territoire.
- Une diminution de la pression foncière.
- Une gestion équitable de l'accès à la propriété et à la location.
- Un parc de logement à l'image de la richesse sociale et culturelle de Florennes.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre de logements (+ leur type) nouvellement créés.
- Source : administration communale, Société de Logement de Service Public, CPAS.
- Cible à atteindre : 10 logements « thématiques » créés d'ici à 2015, une solution apportée au home.

E.4. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.

Garantir l'accès à l'ensemble des services présents sur un territoire constitue un défi d'équité et de qualité. En effet, pour beaucoup, il s'agit d'un soutien vital, nécessaire à leur développement et leur bien-être. L'isolement de certains villages par rapport au centre offrant la majorité des services et le manque de mobilité constituent un obstacle de taille pour ces personnes. Leur indépendance s'en trouve dès lors diminuée. Faut-il amener les services aux habitants ou les habitants aux services ? La question reste sans réponse. Quoi qu'il en soit, inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune plutôt que de recourir à ceux des villes proches sera un début de solution. Décentralisation des services, services mobiles ou augmentation des moyens d'accéder aux services, maison multiservices dans les villages, les possibilités sont multiples.

∅ Mots-clés : services de proximité, décentralisation, mobilité, information, communication, bottin social, coopération, désenclavement des villages, fracture numérique, accès aux soins de santé, ...

∅ Effets multiplicateurs attendus :

- Une meilleure gestion des besoins en matière d'accès aux soins et services.
- Un bien-être et un état sanitaire renforcé.
- Une amélioration de la mobilité utilitaire.

∅ Indicateurs de résultats:

- Type d'indicateur : nombre d'initiatives pour faciliter l'accès aux services et soins de santé par tous.
- Source : administration communale, services sociaux, culturels, centres de santé, CPAS.
- Cible à atteindre : 1 action trimestrielle.

E.5. Renouer le dialogue entre les habitants, les forces vives locales (monde associatif, agricole, ...) et le monde politique.

La participation citoyenne mise en place dans le cadre de cette opération de développement rurale est particulièrement bien accueillie par la population. Certains estiment qu'elle devrait même être permanente. Cet échange est essentiel et sain dans la vie d'une commune. Il permet d'évaluer et de sans cesse réorienter la politique mise en œuvre. Pour être efficace, le dialogue doit impliquer tous les acteurs de la société : citoyen, homme politique, monde associatif, entrepreneur, représentant de comité, agriculteur, militaire, étranger, travailleur social, représentant de la jeunesse, ... Les médias employés ne

doivent pas non plus être le fruit du hasard. Selon le public que l'on souhaite toucher, le moyen mis en œuvre diffèrera. Le partage d'information constitue une base solide au bon fonctionnement d'une commune.

∅ *Mots-clés : information aux citoyens, communication, participation citoyenne, ambassadeurs du monde citoyen, accueil des nouveaux habitants, commissions consultatives, relais social, ...*

∅ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Florennes, un modèle en matière de communication.*
- *Une mise en œuvre cohérente de la politique de développement, fruit d'une concertation entre tous les acteurs concernés.*
- *Des projets soutenus par une seule et même voix, celle des habitants, du politique et des forces vives du territoire.*
- *Un accès à l'information pour tous.*

∅ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : intensité des échanges et de la participation citoyenne.*
- *Source : administration communale, la coordination sociale, la coopération culturelle, les habitants, le monde associatif.*
- *Cible à atteindre : une participation citoyenne continue à raison de deux rencontres annuelles (en dehors des réunions plénières de la Commission Locale de Développement Rural).*

E.6. Développer une politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.

Si les infrastructures de loisirs ne répondent pas en suffisance à la demande, il semble que les acteurs de l'aide sociale ne rencontrent pas tous non plus une réponse adéquate à leurs besoins en termes de locaux. La coordination sociale, le Plan de Cohésion Sociale en marche ou encore la coopération culturelle auront d'autant plus de poids, de crédibilité et d'efficacité que le cadre d'accueil et de développement de leurs actions sera valorisé. Par ailleurs, en termes logistiques et financiers, un soutien continu de la part de la commune est indispensable dans une conjoncture où les demandes d'aide sociale sont sans cesse grandissantes.

∅ *Mots-clés : amélioration des équipements et infrastructures à finalité socioculturelle, participation des citoyens à la vie sociale, partenariats sociaux, renforcement des moyens humains, financiers et logistiques aux organismes à finalité socioculturelle, ...*

∅ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Un réseau d'acteurs socioculturels renforcé par un cadre infrastructurel de qualité.*
- *Une vitrine de qualité pour l'aide sociale.*
- *Un accès facilité aux différents services.*

∅ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre et qualité des moyens mis à la disposition des organismes socioculturels de l'entité.*
- *Source : administration communale, CPAS, coordination sociale, coopération culturelle.*
- *Cible à atteindre : 1 infrastructure à finalité socioculturelle rénovée/aménagée d'ici à 2015.*

6. RECAPITULATIF ENJEU – DEFIS – OBJECTIFS

ENJEU	FLORENNES 2020, PROXIMITÉ, SOLIDARITÉ ET DIVERSITÉ, TROIS VALEURS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DE PARTAGE.				
THÈMES	CADRE DE VIE	ECONOMIE ET TOURISME	MOBILITÉ DOUCE	VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS	VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ
DÉFIS THÉMATIQUES	A. FLORENNES 2020, UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ DANS LE RESPECT DES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITÉ.	B. FLORENNES 2020, EN MARCHÉ VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉCONOMICO-TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL	C. FLORENNES 2020, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ DOUCE POUR RAPPROCHER SES VILLAGES.	D. FLORENNES 2020, DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DE QUALITÉ ET UNE COMMUNICATION EFFICACE, GARANTES DE LA VIE ASSOCIATIVE FLORENNOISE.	E. FLORENNES 2020, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ MULTICULTURELLE POUR UNE QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCÉE.
Objectifs opérationnels	A.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le réseau hydrographique et les caractéristiques rurales des paysages florennois.	B.1. Promouvoir une image positive de Florennes en valorisant le centre, historiquement commercial, ainsi que le potentiel des villages afin de renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire.	C.1. Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du Plan intercommunal de Mobilité notamment en matière de sécurisation du réseau viaire, des entrées de villages, d'amélioration des transports en commun et des déplacements du charroi lourd.	D.1. Positionner Florennes-centre en tant que pôle de loisirs et culturel et aménager et rénover les infrastructures de loisirs et de rencontres dans les villages en réponse à la demande sans cesse croissante.	E.1. Poursuivre la dynamique enclenchée par la coordination sociale, notamment par la continuité du travail des commissions et par la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale.
	A.2. Doter Florennes d'un cadre de référence urbanistique, architectural et environnemental dans une dimension participative.	B.2. Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.	C.2. Sensibiliser les utilisateurs à une mobilité durable afin de désengorger le centre de Florennes et diminuer sensiblement l'insécurité sur les grands axes.	D.2. Etablir un partenariat fort entre la commune, ses habitants et la base militaire pour renforcer le dynamisme du monde associatif et l'offre infrastructurelle.	E.2. Faire de la coexistence de plusieurs cultures une richesse de la société florennoise.
	A.3. Restaurer et valoriser le patrimoine bâti et le petit patrimoine de la commune.	B.3. Favoriser les secteurs créateurs d'emplois à forte valeur ajoutée au sein des villages et de Florennes Centre, vecteur de cohésion économique et sociale.	C.3. Améliorer les services de mobilité de manière équitable pour chaque utilisateur.	D.3. Diversifier les activités de loisirs, notamment à destination des enfants en bas âge et dans une dimension intergénérationnelle.	E.3. Développer une offre en logements correspondant aux besoins réels des Florennois.
	A.4. Réhabiliter les sites en friche et les bâtiments communaux non occupés de manière intégrée et dans le respect des besoins socio-économiques des Florennois.	B.4. Développer le socle existant de connaissances et de compétences lié aux métiers de l'artisanat et du terroir.	C.4. Développer un réseau local pour les modes doux connecté au réseau régional et complémentaire à l'offre en transport en commun.	D.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens et favoriser l'accès à l'information.	E.4. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.
	A.5. Aménager, réaménager des espaces de vie et de rencontre conviviaux en tenant compte des différentes générations, de l'histoire des lieux, de la mixité des fonctions et en collaborant avec les groupements locaux.	B.5. Soutenir les agriculteurs en assurant un entretien régulier et progressif des chemins agricoles.	C.5. Augmenter la qualité de vie dans le centre-ville et dans les villages par la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements remettant les modes doux (cycliste, piéton, Personne à Mobilité Réduite) au centre des préoccupations.	D.5. Organiser des événements sportifs et culturels en vue de faire connaître le tissu associatif florennois et renforcer les liens sociaux entre les habitants des différents villages.	E.5. Renouer le dialogue entre les habitants, les forces vives locales (monde associatif, agricole, ...) et le monde politique.
	A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au respect et à la protection/rénovation du patrimoine naturel et bâti.				E.6. Développer une politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.

7. COHERENCE DES PROJETS AVEC LES OBJECTIFS DU PCDR

Le tableau ci-joint en annexe présente l'ensemble des projets proposés dans le cadre de l'opération de développement rural de Florennes. Il permet de vérifier dans quelle mesure ces projets répondent aux objectifs du PCDR. Il va de soi qu'un projet peut répondre à plusieurs objectifs opérationnels.

Le tableau présente tous les projets soumis au choix de la CLDR, c'est-à-dire avant le travail des groupes-projets et de l'auteur lors de l'élaboration des fiches-projets. Certains projets émis ont donc été regroupés de manière judicieuse lors de l'élaboration des fiches-projets ou ont pu faire l'objet d'une reformulation plus adaptée en partie 4.

*** Cf. Annexe – Tableau des projets**

8. COHERENCE DES OBJECTIFS DU PCDR AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CONTRAT D'AVENIR POUR LES WALLONNES ET LES WALLONS

8.1 LES OBJECTIFS DU CONTRAT D'AVENIR

Le Contrat d'Avenir pour les Wallonnes et les Wallons identifie 6 grands objectifs ambitieux dans la lignée de ceux dégagés au niveau européen. Ces objectifs sont :

1. Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi.
2. Développer les connaissances de façon continue.
3. Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon.
4. S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie.
5. Assurer un développement territorial équilibré.
6. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine.

Mettons à présent en parallèle les objectifs de ce PCDR avec ceux du Contrat d'Avenir.

8.2 COHERENCE ENTRE OBJECTIFS DU PCDR ET OBJECTIFS DU CONTRAT D'AVENIR

Objectifs du PCDR *	Objectifs de développement durable du Contrat d'Avenir des Wallonnes et des Wallons					
	Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi	Développer les connaissances de façon continue	Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Assurer un développement territorial équilibré	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine
<i>CADRE DE VIE</i>						
A. FLORENNES 2020, UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRÉ DANS LE RESPECT DES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITÉ.						
A.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le réseau hydrographique et les caractéristiques rurales des paysages florennois.				x	x	
A.2. Doter Florennes d'un cadre de référence urbanistique, architectural et environnemental dans une dimension participative.		x		x	x	
A.3. Restaurer et valoriser le patrimoine bâti et le petit patrimoine de la commune.				x	x	
A.4. Réhabiliter les sites en friche et les bâtiments communaux non occupés de manière intégrée et dans le respect des besoins socio-économiques des Florennois.				x	x	
A.5. Aménager, réaménager des espaces de vie et de rencontre conviviaux en tenant				x	x	

Objectifs du PCDR *	Objectifs de développement durable du Contrat d'Avenir des Wallonnes et des Wallons					
	Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi	Développer les connaissances de façon continue	Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Assurer un développement territorial équilibré	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine
compte des différentes générations, de l'histoire des lieux, de la mixité des fonctions et en collaborant avec les groupements locaux.						
A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au respect et à la protection/rénovation du patrimoine naturel et bâti.		x		x	x	
<i>ÉCONOMIE ET TOURISME</i>						
B. FLORENNES 2020, EN MARCHÉ VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉCONOMICO-TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL						
B.1. Promouvoir une image positive de Florennes en valorisant le centre, historiquement commercial, ainsi que le potentiel des villages afin de renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire.	x			x	x	
B.2. Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.	x			x		
B.3. Favoriser les secteurs créateurs d'emplois à forte valeur ajoutée au sein des villages et de Florennes Centre, vecteur de cohésion économique et sociale.	x		x	x		
B.4. Développer le socle existant de connaissances et de compétences lié aux métiers de l'artisanat et du terroir.	x	x		x		
B.5. Soutenir les agriculteurs en assurant un entretien régulier et progressif des chemins agricoles.				x	x	
<i>MOBILITÉ DOUCE</i>						
C. FLORENNES 2020, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ DOUCE POUR RAPPROCHER SES VILLAGES.						
C.1. Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du Plan intercommunal de Mobilité notamment en matière de sécurisation du réseau viaire, des entrées de villages, d'amélioration des transports en commun et des déplacements du charroi lourd.				x	x	
C.2. Sensibiliser les utilisateurs à une mobilité durable afin de désengorger le centre de Florennes et diminuer sensiblement l'insécurité sur les grands axes.				x	x	
C.3. Améliorer les services de mobilité de manière équitable pour chaque utilisateur.				x	x	x

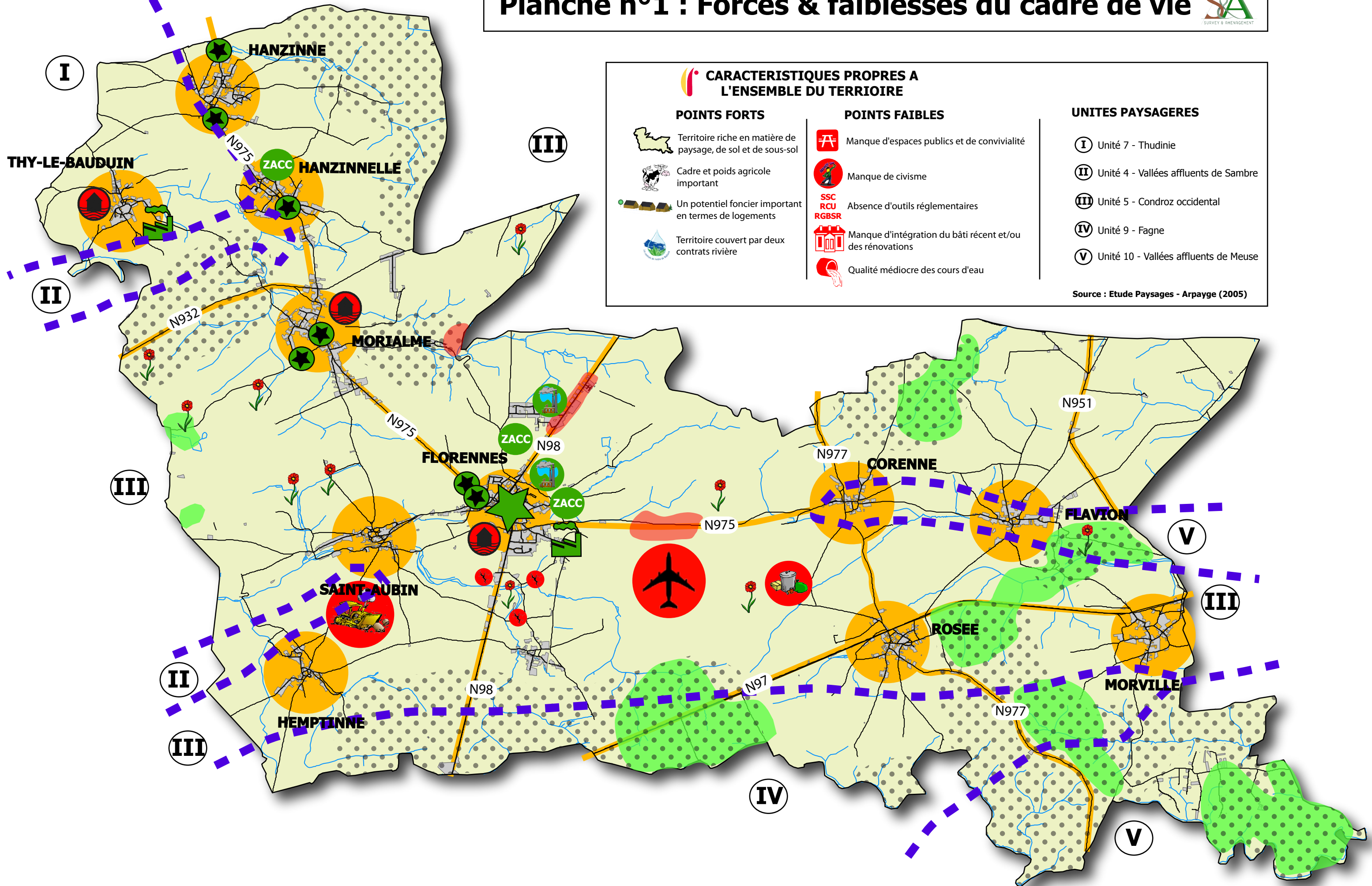
Objectifs du PCDR *	Objectifs de développement durable du Contrat d'Avenir des Wallonnes et des Wallons					
	Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi	Développer les connaissances de façon continue	Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Assurer un développement territorial équilibré	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine
C.4. Développer un réseau local pour les modes doux connecté au réseau régional et complémentaire à l'offre en transport en commun.				x	x	
C.5. Augmenter la qualité de vie dans le centre-ville et dans les villages par la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements remettant les modes doux (cycliste, piéton, Personne à Mobilité Réduite) au centre des préoccupations.				x	x	x
<i>VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS</i>						
D. FLORENNES 2020, DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DE QUALITÉ ET UNE COMMUNICATION EFFICACE, GARANTES DE LA VIE ASSOCIATIVE FLORENNOISE.						
D.1. Positionner Florennes-centre en tant que pôle de loisirs et culturel et aménager et rénover les infrastructures de loisirs et de rencontres dans les villages en réponse à la demande sans cesse croissante.			x	x	x	
D.2. Etablir un partenariat fort entre la commune, ses habitants et la base militaire pour renforcer le dynamisme du monde associatif et l'offre infrastructurelle.			x	x		x
D.3. Diversifier les activités de loisirs, notamment à destination des enfants en bas âge et dans une dimension intergénérationnelle.			x	x		x
D.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens et favoriser l'accès à l'information.			x	x		x
D.5. Organiser des événements sportifs et culturels en vue de faire connaître le tissu associatif florennois et renforcer les liens sociaux entre les habitants des différents villages.			x	x		x
<i>VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ</i>						
E. FLORENNES 2020, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ MULTICULTURELLE POUR UNE QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCÉE.						
E.1. Poursuivre la dynamique enclenchée par la coordination sociale, notamment par la continuité du travail des commissions et par la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale.			x	x		x
E.2. Faire de la coexistence de plusieurs cultures une richesse de la société florennoise.		x	x			x
E.3. Développer une offre en logements correspondant aux			x	x		x

Objectifs du PCDR *	Objectifs de développement durable du Contrat d'Avenir des Wallonnes et des Wallons					
	Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi	Développer les connaissances de façon continue	Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Assurer un développement territorial équilibré	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine
besoins réels des Florennois.						
E.4. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.			x	x		x
E.5. Renouer le dialogue entre les habitants, les forces vives locales (monde associatif, agricole, ...) et le monde politique.			x	x		x
E.6. Développer une politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.			x	x		x

**PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT
RURAL DE FLORENNES
2008-2012**

**PLANCHES
ILLUSTRATIVES**

Planche n°1 : Forces & faiblesses du cadre de vie



CARACTERISTIQUES PROPRES A L'ENSEMBLE DU TERRIOIRE

POINTS FORTS

- Territoire riche en matière de paysage, de sol et de sous-sol
- Cadre et poids agricole important
- Un potentiel foncier important en termes de logements
- Territoire couvert par deux contrats rivière

POINTS FAIBLES

- Manque d'espaces publics et de convivialité
- Manque de civisme
- Absence d'outils réglementaires
- Manque d'intégration du bâti récent et/ou des rénovations
- Qualité médiocre des cours d'eau

UNITES PAYSAGERES

- I** Unité 7 - Thudinie
- II** Unité 4 - Vallées affluents de Sambre
- III** Unité 5 - Condroz occidental
- IV** Unité 9 - Fagne
- V** Unité 10 - Vallées affluents de Meuse

Source : Etude Paysages - Arpayge (2005)

Légende

I. Patrimoine naturel, environnement et écologie

Points forts

- Patrimoine naturel protégé (Natura 2000, Réserves, ...)
- Plusieurs sites d'intérêts biologique reconnus
- Zones d'intérêt paysager et écologiques reconnues
- Un réseau hydrographique bien développé
- Des paysages diversifiés

Points faibles

- Risque de surexploitation du sous-sol et projet de création d'une nouvelle carrière
- Ensembles paysagers dégradés

II. Patrimoine bâti, urbanisme et aménagement du territoire

Points forts

- Centre urbain d'origine médiévale et protégé
- Plusieurs témoins d'un passé industriel et artisanal

- Plusieurs biens classés

- Un patrimoine monumental de qualité et diversifié dans chaque village

- Existence de Zones d'Aménagement Communal Concerté

- Existence de Sites à Réaménager (SAR)

Points faibles

- Contraintes karstiques
- Terrains constructibles en zone inondable

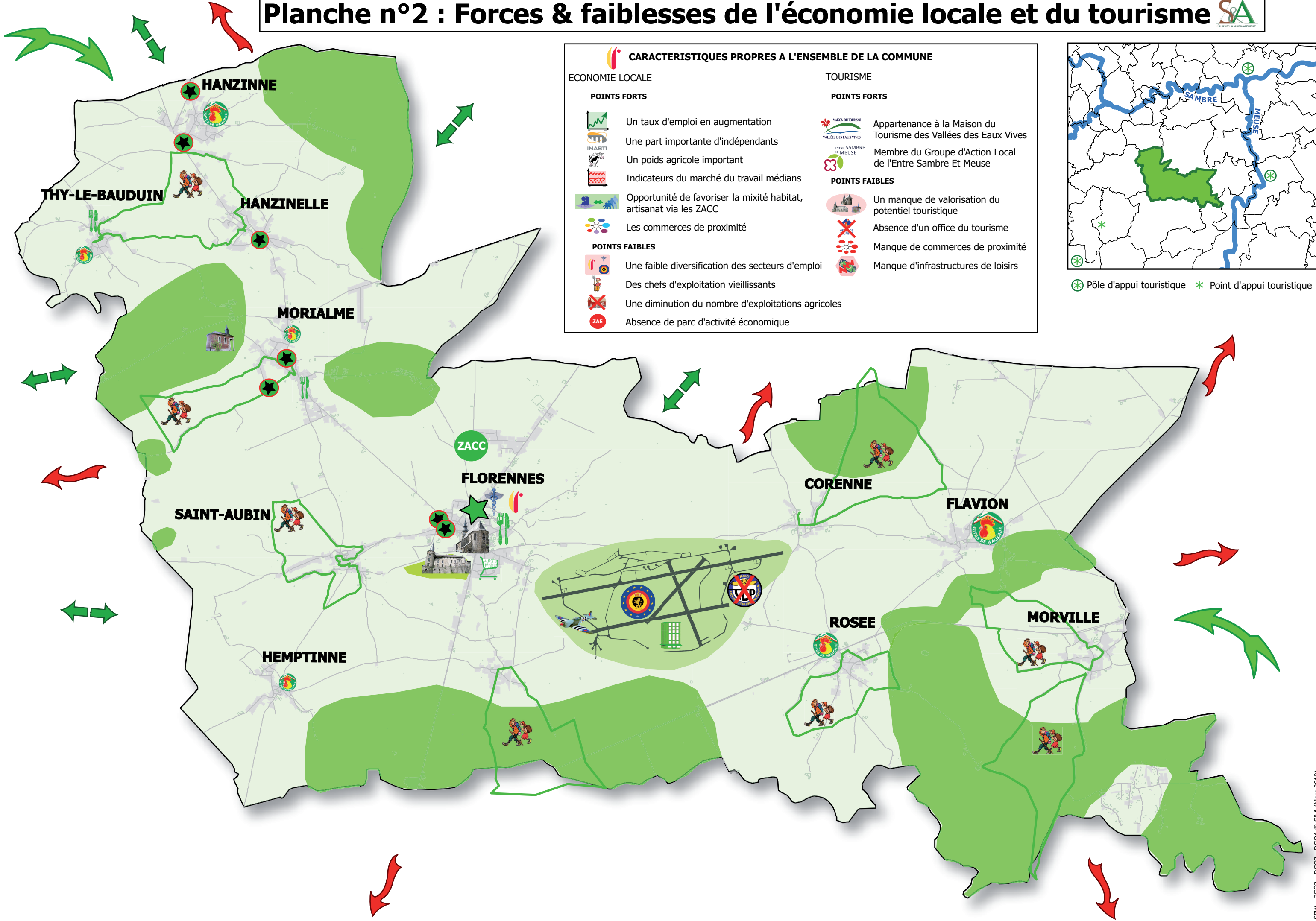
III. Espaces publics et convivialité

Points faibles

- Dépotoirs et manque de propreté
- Absence de valorisation des espaces publics
- Nuisances liées à la base militaire
- Coupure de certains villages par les nationales

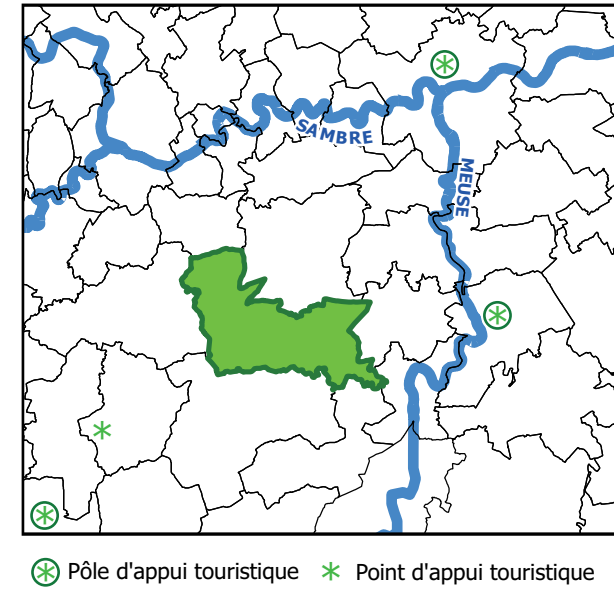
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-économique (phase 1 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> Richesse agro-géographique : paysage particulier du Condroz. Un cadre agricole marqué. Un poids agricole important dans l'arrondissement. Richesse des sols et des sous-sols. Une cinquantaine de fermes reprise à l'inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique (PMB). Sept biens classés comme Monument et/ou Site. Omniprésence du petit patrimoine dans tous les villages mis en valeur dans un ouvrage du Foyer culturel. Présence de plusieurs ensembles bâtis intéressants. Une église par village reprise au PMB. Plusieurs témoins d'un passé industriel et artisanal (ancienne verrerie, moulins, etc.). Centre de Florennes repris en Zone Protégée en matière d'Urbanisme (ZPU). Un centre urbain d'origine médiévale et castrale. Réserve foncière en termes d'habitat. Existence de Plans Communaux d'Aménagement (PCA) à Flavion et Florennes. Anciennes gares restaurées dans le respect de l'architecture initiale. Chaque village possède encore son ancienne maison communale. Un réseau hydrographique très développé. Adhésion aux Contrats de Rivière de la Haute Sambre et de la Haute Meuse. Variété et qualité paysagères. Réseau de protection de l'environnement (Natura 2000, SGIB, réserves, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Des pratiques agricoles inadaptées aux anciens bâtiments d'exploitation, induisant la construction de nouveaux hangars. Faible intégration de ces nouveaux bâtiments agricoles. Présence de zones inondables à risque élevé dans plusieurs zones urbanisables. Territoire repris en zone vulnérable aux nitrates. Trois zones de contraintes karstiques modérées. Quelques ensembles paysagers dégradés. Pas encore d'arrêt de désignation Natura 2000 ni de Contrat de Gestion Active. Dépotoir de Jusaine. Faible intégration au centre ancien des extensions récentes du bâti (notamment nouveaux lotissements). Manque d'entretien et de valorisation du petit patrimoine. 3 Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) pour 11 villages. 5 sites repris à l'inventaire des friches industrielles. Absence d'outils de régulation du développement urbanistique (SSC, RCU, RGBSR). Manque de valorisation et de protection des espaces publics. Absence d'aires de jeux et de convivialité dans pratiquement toute l'entité. 	<ul style="list-style-type: none"> Les Contrats de Rivières, déclinés en plans d'actions. Un plan d'actions paysager existant (Cf. étude paysagère GAL ESEM, Arpayge). Un plan d'actions écologique existant. La réhabilitation du dépotoir de Jusaine. Les recommandations par rapport au bâti du plan d'actions paysager. Mise en œuvre des ZACC. Présence de sites à réhabiliter (SAR, friches industrielles). 	<ul style="list-style-type: none"> Pollution des eaux par les nitrates. Surexploitation des ressources du sous-sol. Manque de prise en compte des recommandations des différentes études en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement. Manque d'intégration des rénovations et nouvelles constructions peu respectueuses de l'harmonie traditionnelle. Projet de révision du Plan de Secteur en vue de l'inscription d'une zone d'extraction. Risque de gestion peu parcimonieuse du sol lié à l'absence d'outils réglementaires sur l'entité.
Consultation de la population (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> L'agriculture. Patrimoine bâti très riche. Patrimoine bâti et naturel bien entretenu. Restauration de vieilles maisons. La place d'Hanzinelle. Patrimoine forestier important. L'eau, ressource naturelle. Cadre de vie de qualité. Le calme et la tranquillité. 	<ul style="list-style-type: none"> Patrimoine mal sauvegardé. Mobilier urbain inexistant. Manque d'espaces de jeux et de convivialité. Bruit lié aux avions et aux quads sur l'entité. Manque de propreté des voiries, bâtiments et fossés. Manque de civisme. Urbanisation mal intégrée. Manque d'entretien et pollution des ruisseaux. Manque d'éclairage public. Coupure de certains villages par des routes nationales. Manque de décorations lors des Fêtes. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du cachet des villages. Urbanisation réfléchie. Favoriser la cohérence urbanistique. Création d'espaces de convivialité. Entretien des villages. Entretien des cimetières. Aménagements d'aires de jeux pour les enfants. Diminuer le bruit des avions. Mise en valeur du patrimoine. Sensibiliser aux nouvelles technologies pour l'économie d'énergie. Aménagement des places et des entrées de villages. Améliorer le cadre de vie par la propreté et l'embellissement. Promouvoir la plantation de haies. Installer du mobilier urbain. Améliorer l'éclairage. Réfection de l'égouttage. Signaler les cours d'eau et affleurements rocheux. Installer des panneaux de sensibilisation à l'environnement et réprimer les incivilités. Organiser un ramassage des encombrants. 	<ul style="list-style-type: none"> Appropriation de l'espace public par des privés. Mauvaise intégration des nouvelles habitations. Une urbanisation irréfléchie et irrespectueuse du cadre actuel. Implantation d'une carrière. Mauvais entretien du patrimoine naturel et bâti. Perte de la convivialité. Perte du caractère rural des villages. Mauvais entretien du réseau d'égouttage. Recrudescence des immondices dans les fossés. Insécurité des biens et des personnes.
Groupe de Travail thématique (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel agricole. Les bâtiments communaux sont à conserver même s'ils ne sont plus occupés actuellement (certaines écoles). La villa romaine à Morialmé. Le patrimoine non encore exploité. L'ASBL Promotion Village à Hanzinelle s'occupe de la place et de rénovation en tout genre. 2 étangs à Hemptinne, un communal et un privé. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas assez d'attention portée à la convivialité. Urbanisation mal maîtrisée. Manque d'information et de communication entre les villages. Manque de plantations dans les rues. Qualité de l'eau des ruisseaux et rivières. Remblais de certains sites karstiques. Manque de contrôle au niveau des incivilités. Insécurité et manque de propreté. La sécurité des biens et personnes n'est pas une opportunité. 	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup d'endroits aménageables sont disponibles sur le territoire communal. 	<ul style="list-style-type: none"> De quels moyens financiers disposera-t-on compte tenu de la crise actuelle ? Manque de règles urbanistiques pour la ZACC. Chantier communal rempli d'hydrocarbures, chancre en centre ville. Bruits potentiels avec la venue des hélicoptères à la base militaire. Affaiblissement du marché hebdomadaire de Florennes.

Planche n°2 : Forces & faiblesses de l'économie locale et du tourisme



CARACTERISTIQUES PROPRES A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

ECONOMIE LOCALE		TOURISME	
POINTS FORTS		POINTS FORTS	
	Un taux d'emploi en augmentation		Appartenance à la Maison du Tourisme des Vallées des Eaux Vives
	Une part importante d'indépendants		Membre du Groupe d'Action Local de l'Entre Sambre Et Meuse
	Un poids agricole important	POINTS FAIBLES	
	Indicateurs du marché du travail médians		Un manque de valorisation du potentiel touristique
	Opportunité de favoriser la mixité habitat, artisanat via les ZACC		Absence d'un office du tourisme
	Les commerces de proximité		Manque de commerces de proximité
POINTS FAIBLES			Manque d'infrastructures de loisirs
	Une faible diversification des secteurs d'emploi		
	Des chefs d'exploitation vieillissants		
	Une diminution du nombre d'exploitations agricoles		
	Absence de parc d'activité économique		



Légende

I. ECONOMIE LOCALE

POINTS FORTS

- Un niveau d'emploi local élevé
- La santé humaine et l'action sociale, un secteur d'emploi important
- Présence de commerces au centre de Florennes
- Présence de la base militaire
- La création de zones commerciales dans la ZACC Nord

POINTS FAIBLES

- La perte d'emplois en raison du départ du TLP
- Une augmentation du nombre de Florennois travaillant à l'extérieur de la commune

II. TOURISME

POINTS FORTS

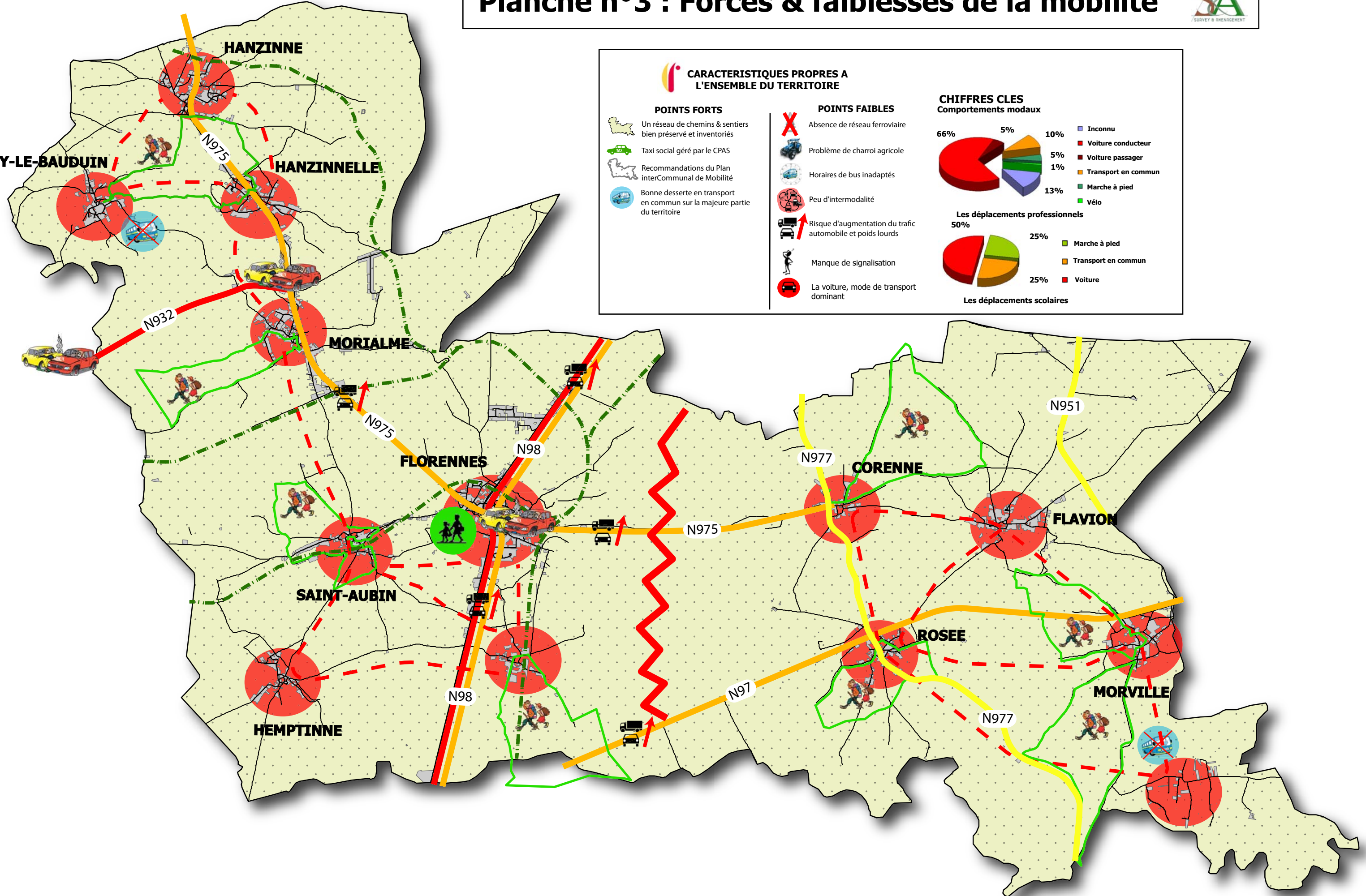
- Centre de Florennes attractant
- Commune insérée au coeur d'une importante région touristique
- Présence d'hébergements touristiques
- Présence du musée Spitfire
- Présence de la Collégiale Saint-Gangulphe
- Présence de la Chapelle Saint-Pierre
- Présence de restaurants
- Présence d'un paysage de qualité
- Présence du parc des Ducs et d'un Château féodal
- Présence d'un réseau de promenades
- Présence d'un patrimoine bâti classé
- Possibilité de capter le tourisme entre l'Eau d'Heure et la Malignée
- Opportunité de collaborer avec les communes voisines

POINTS FAIBLES

- Une dégradation du patrimoine bâti

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-économique (phase 1 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> Un niveau d'emploi local relativement bon, surtout porté par l'administration publique et la Défense. Un taux d'emploi en augmentation entre 1997 et 2005. Une part importante d'indépendants. D'autres secteurs d'emploi importants : la santé humaine et l'action sociale. Un poids agricole important au sein de l'arrondissement. Un petit centre commercial à Florennes Centre. Florennes, historiquement pôle commercial important. Appartenance de la commune à la Maison du Tourisme des Vallées des Eaux Vives. Commune insérée au cœur d'une importante région touristique et historique. Commune membre du Groupe d'Action Local de l'Entre-Sambre-et-Meuse (GAL ESEM). Présence d'hébergements touristiques. Trois attractions touristiques : musée Spitfire, Collégiale Saint-Gangulphe, Chapelle Saint-Pierre. Neuf restaurants pour un potentiel de près de 400 couverts. Des atouts en matière de tourisme : centre-ville, paysages, promenades, hébergement, restauration, parc des Ducs, château, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Des indicateurs communaux du marché du travail médians. Un taux de chômage de 16,6%. Des jeunes chômeurs peu qualifiés. La perte d'une soixantaine d'emplois à court terme à la base militaire en raison du départ du TLP. Une faible diversification des secteurs d'emploi. Des chefs d'exploitations agricoles vieillissant et des reprises d'exploitations incertaines. Un nombre d'exploitations agricoles en diminution entre 1997 et 2007 pour une augmentation de la taille de celles-ci. Absence de parc d'activités économiques sur le territoire. Un nombre important de Florennois travaillant à l'extérieur malgré un bon niveau d'emploi local. Un manque de valorisation du potentiel touristique et une commune qui semble actuellement « hermétique » à cette activité. Pas d'Office du Tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mixité habitat/artisanat dans les nouveaux lotissements. La création de zones commerciales dans la ZACC Nord. 700 nouveaux emplois potentiels, non encore confirmés, à la base militaire. La valorisation touristique comme vecteur de dynamisme et de développement économique local. Une opportunité touristique : la valorisation du centre-ville et notamment de la collégiale et du château. Une augmentation de la capacité d'hébergement via l'hôtel de la base militaire, hôtel de 72 chambres d'une personne en attente d'un repreneur. Valoriser le cadre agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Un emploi local conditionné par un seul secteur. Une « non-exploitation » du potentiel en matière de tourisme. La disparition progressive des petits commerces de proximité.
Consultation de la population (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> La base militaire. Présence de restaurants. Patrimoine bâti et naturel de qualité favorable à une mise en tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de commerces de proximité. Manque d'emploi local. Manque de dynamisme économique. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'artisanat et l'emploi local. Favoriser l'installation de commerces de proximité. Capter le tourisme entre l'Eau d'Heure et la Malignée. Favoriser le développement du tourisme. Développer des promenades thématiques. Valoriser les villages. 	/
Groupe de travail thématique (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> + Présence d'entreprises sociales de personnes handicapées. + Le patrimoine bâti public. + Le décret ATL. + Nombreuses promenades balisées dans les nombreuses forêts. + Carrefour géographique. + Paysages préservés. + Bonne mentalité, convivialité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une structure d'accueil pour le tourisme. - Le patrimoine bâti est fort important et se dégrade. - Emploi peu diversifié. - Manque d'infrastructures de loisirs (jeux extérieurs, etc.), ludothèque fermée en été. - Quad et motos. 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de nouveaux artisans - Position centrale au sein de l'Entre-Sambre-et-Meuse. - Faire connaître Florennes. - Collaborer avec les communes voisines (Mettet, Gerpinnes, Walcourt). 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de coordination et de gestion des différentes composantes économiques. - Manque d'un état des lieux sur les compétences et le capital humain dans la commune. - Problèmes de drogues, nombreux endroits propices à la distribution. - Désœuvrement de la jeunesse.

Planche n°3 : Forces & faiblesses de la mobilité



CARACTERISTIQUES PROPRES A L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

POINTS FORTS

- Un réseau de chemins & sentiers bien préservé et inventoriés
- Taxi social géré par le CPAS
- Recommandations du Plan interCommunal de Mobilité
- Bonne desserte en transport en commun sur la majeure partie du territoire

POINTS FAIBLES

- Absence de réseau ferroviaire
- Problème de charroi agricole
- Horaires de bus inadaptés
- Peu d'intermodalité
- Risque d'augmentation du trafic automobile et poids lourds
- Manque de signalisation
- La voiture, mode de transport dominant

CHIFFRES CLES
Comportements modaux

66%	5%	10%	Inconnu
		5%	Voiture conducteur
		1%	Voiture passager
		13%	Transport en commun
			Marche à pied
			Vélo

Les déplacements professionnels

50%	25%	Marche à pied
	25%	Transport en commun
		Voiture

Les déplacements scolaires

LEGENDE

MODES DOUX

Points forts



Part importante de la marche à pied pour les déplacements scolaires



Nombreuses liaisons cyclables potentielles (Schéma Directeur Cyclable et Pré-RAVeL ligne 136a)



Un réseau existant de promenades balisées

Points faibles



Manque de liaisons douces entre villages



Base militaire comme obstacle à la pratique des modes doux



Manque d'aménagement pour les usagers faibles

SECURITE ROUTIERE

Points faibles



2 axes accidentogènes (N932 et N98)



Plusieurs carrefours dangereux

TRANSPORT EN COMMUN

Points faibles



Isolement de certains villages

TRAFIC ROUTIER

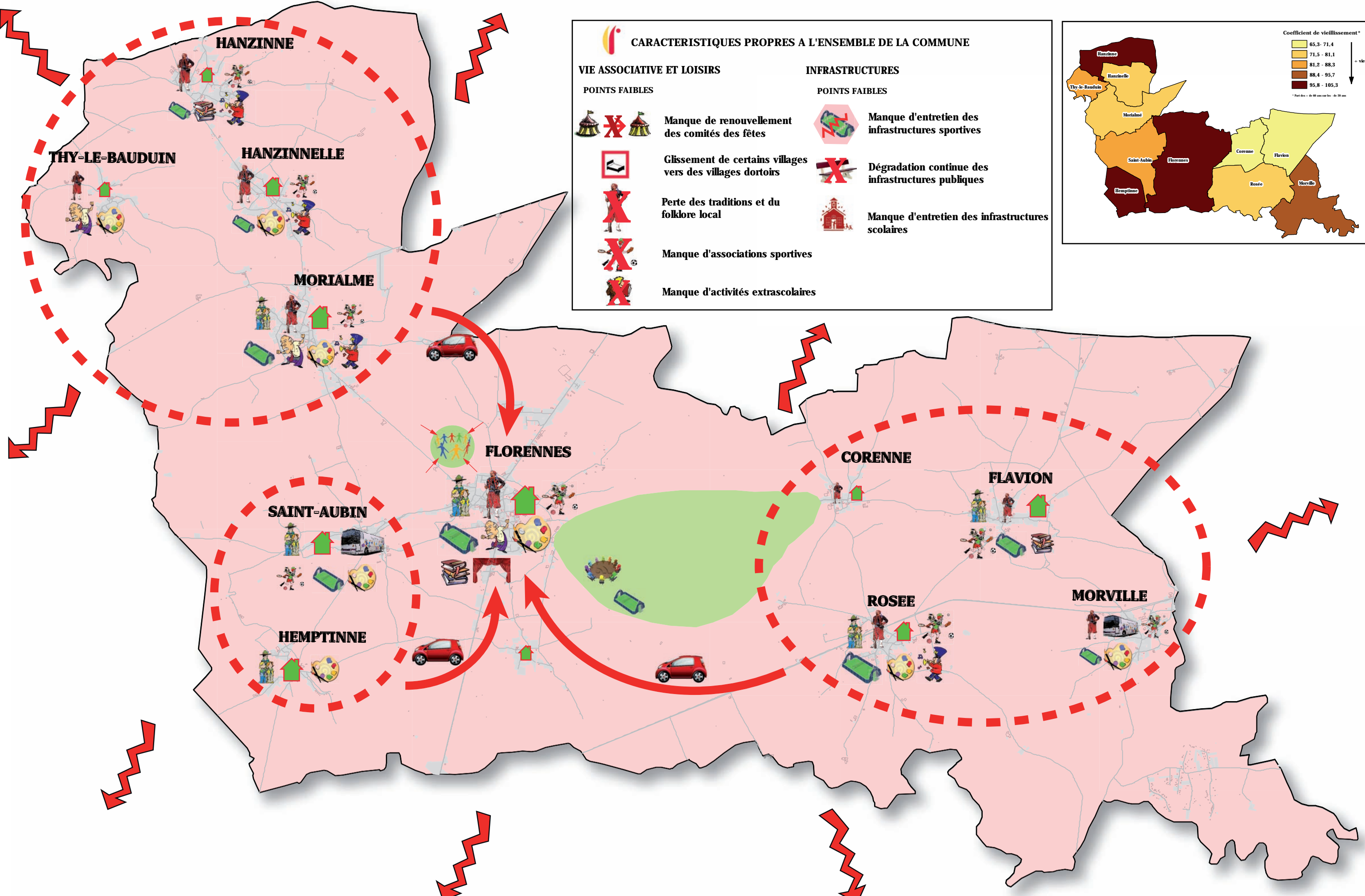
Points faibles



3 axes routiers supportant des flux importants (N98, N975 et N97)

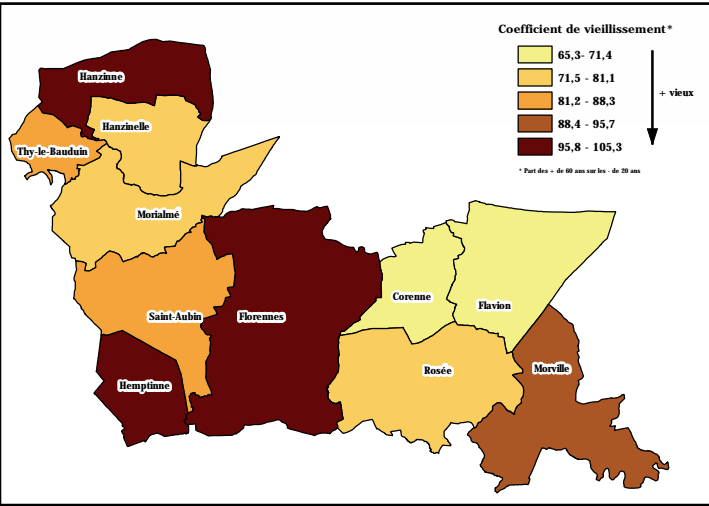
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-économique (phase 1 du PCDR)	<p>Une part non négligeable d'actifs et de scolaires demeurant dans leur commune de résidence.</p> <p>50% des déplacements scolaires en transports en commun et à pied.</p> <p>Une bonne desserte TEC. Florennes, insérée dans le Schéma Directeur Cyclable des Arrondissements de Dinant-Philippeville (3 itinéraires pour un potentiel de 38 Km de réseau cyclable régional).</p> <p>Un pré-RAVeL : la ligne 136a.</p> <p>Un réseau de chemins et sentiers bien préservé et inventorié (GAL ESEM et Sentiers.be). Un bon état de voirie en général. Trois sentiers de Grande Randonnée.</p> <p>Un réseau de promenades en partie réalisé.</p> <p>Un service de taxi social proposé par le CPAS.</p>	<p>Aucune ligne SNCB ne traverse le territoire.</p> <p>Une desserte TEC calquée sur les horaires scolaires.</p> <p>Un isolement de certains villages en matière de desserte en transport en commun.</p> <p>La voiture, mode de transport dominant des travailleurs.</p> <p>Peu voire pas de possibilités de mobilité intermodale.</p> <p>Manque de connexions modes doux entre les villages.</p> <p>Pas de réseau cyclable local.</p> <p>Manque de prise en compte des usagers faibles dans les aménagements (cyclistes, piétons, Personnes à Mobilité Réduite, etc.).</p> <p>Absence de trottoirs dans les cheminements utilitaires.</p> <p>La base militaire, un obstacle à la pratique des modes doux.</p> <p>Taux de gravité des accidents important.</p> <p>Trois axes routiers supportant des flux très importants (N98, N975 et N97).</p>	<p>Projet de liaisons intervillages par le GAL ESEM et Sentiers.be.</p> <p>La mise en œuvre des recommandations faites par le Plan interCommunal de Mobilité Florennes-Gerpennes-Walcourt.</p> <p>Le projet d'envergure régionale : l'E420. La mise en œuvre des itinéraires du Schéma Directeur Cyclable Régional.</p>	<p>Une augmentation de l'insécurité routière si les actions préconisées par le Plan interCommunal de Mobilité ne sont pas mises en œuvre.</p> <p>Une augmentation constante de l'utilisation de la voiture si une alternative plausible n'est pas trouvée.</p> <p>Un transport de marchandises en augmentation sur les routes si l'exploitation d'une nouvelle carrière voit le jour.</p>
Consultation de la population (phase 2 du PCDR)	<p>Les sentiers de promenades.</p>	<p>Isolement de certains villages.</p> <p>Pas ou peu de desserte en transports en commun.</p> <p>Manque de sécurisation de l'usager lent.</p> <p>Manque de trottoirs.</p> <p>Trafic poids lourds en augmentation.</p> <p>Charroi agricole.</p> <p>Manque d'abribus.</p> <p>Plusieurs carrefours non sécurisés.</p> <p>Manque d'entretien des voiries.</p> <p>Circulation routière.</p> <p>Insécurité routière, sur les grands axes et les axes secondaires.</p> <p>Manque de mobilité.</p> <p>Manque de moyens de mobilité douce.</p> <p>L'identification des rues et des entrées de villages.</p> <p>Manque de signalisation.</p> <p>Disparition des sentiers.</p>	<p>Développer la mobilité douce.</p> <p>+ Entretien des voiries communales.</p> <p>+ Amélioration de la sécurité routière.</p> <p>Entretien et respecter les sentiers.</p> <p>Améliorer le réseau de sentiers.</p> <p>Aménager des pistes cyclables et un RAVeL.</p> <p>+ Prévoir des places pour handicapés.</p> <p>+ Sécurisation des entrées de villages.</p> <p>Amélioration de la signalisation routière.</p> <p>Améliorer l'offre en TEC.</p> <p>Le tracé de l'E420.</p>	<p>Augmentation du trafic, notamment des poids lourds.</p> <p>Augmentation de l'isolement de certains villages.</p> <p>Perte accrue de la mobilité.</p> <p>Augmentation du trafic en centre-ville.</p>
Groupe de travail thématique (phase 2 du PCDR)	<p>Ligne 136 de bus Charleroi-Châtelet.</p> <p>Pré-RAVeL à développer.</p> <p>PiCM et réseau inter-villages existent.</p>	<p>Mobilité inter village</p> <p>Pistes cyclables quasi inexistantes.</p> <p>Manque de marquage au sol.</p> <p>TEC en partie sud de la commune (manque de bus, correspondances, arrêts mal aménagés).</p> <p>Passages pour piéton mal sécurisés, éclairés.</p> <p>Réseau pour usagers faibles, surtout dans l'est de la commune.</p> <p>Affichage des chemins praticables pour les cavaliers entre les différents manèges inexistantes.</p> <p>Sécurité le long des grands axes.</p> <p>PiCM pas assez axé sur les villages dont l'est de la commune notamment, les entrées de village et la route de Mettet.</p> <p>Manque un volet sur l'équestre.</p>	<p>Adaptabilité des transports en commun.</p> <p>Amélioration du service de taxi social du CPAS.</p> <p>+ Mise en place d'agents responsables de l'entretien des sentiers.</p> <p>+ Etudier un projet de Proxibus.</p> <p>+ Organisation de covoiturage pour les courses, loisirs des personnes âgées.</p>	<p>Entretien des sentiers.</p> <p>Présence de quads.</p> <p>Carrières.</p>

Planche n°4 : Forces & faiblesses de la vie associative, de loisirs et des infrastructures



CARACTERISTIQUES PROPRES A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS		INFRASTRUCTURES	
POINTS FAIBLES		POINTS FAIBLES	
	Manque de renouvellement des comités des fêtes		Manque d'entretien des infrastructures sportives
	Glissement de certains villages vers des villages dotoirs		Dégradation continue des infrastructures publiques
	Perte des traditions et du folklore local		Manque d'entretien des infrastructures scolaires
	Manque d'associations sportives		
	Manque d'activités extrascolaires		







Légende

I. VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

POINTS FORTS




-  Présence d'une vie associative bien développée
-  Présence de mouvements de jeunesse
-  Présence d'associations pour les aînés
-  Présence d'ateliers créatifs
-  Possibilité de pratiquer plusieurs sports
-  Présence de bibliothèques
-  Passage d'un bibliobus
-  Présence d'activités théâtrales
-  Présence d'un folklore local
-  Présence de fanfares

POINTS FAIBLES


-  Essoufflement de la vie associative
-  Délocalisation des activités de loisirs et sportives hors de Florennes
-  Vieillesse de la population
-  Manque de mobilité vers les activités du centre de Florennes

II. INFRASTRUCTURES

POINTS FORTS

-  Présence de salles communales, paroissiales et privées
-  Présence d'infrastructures sportives
-  Equipements de la base militaire

POINTS FAIBLES

-  Infrastructures en nombre insuffisant et/ou défectives





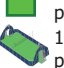

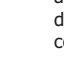






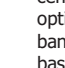

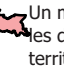

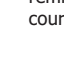













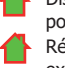

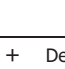

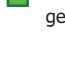














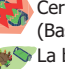










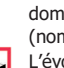





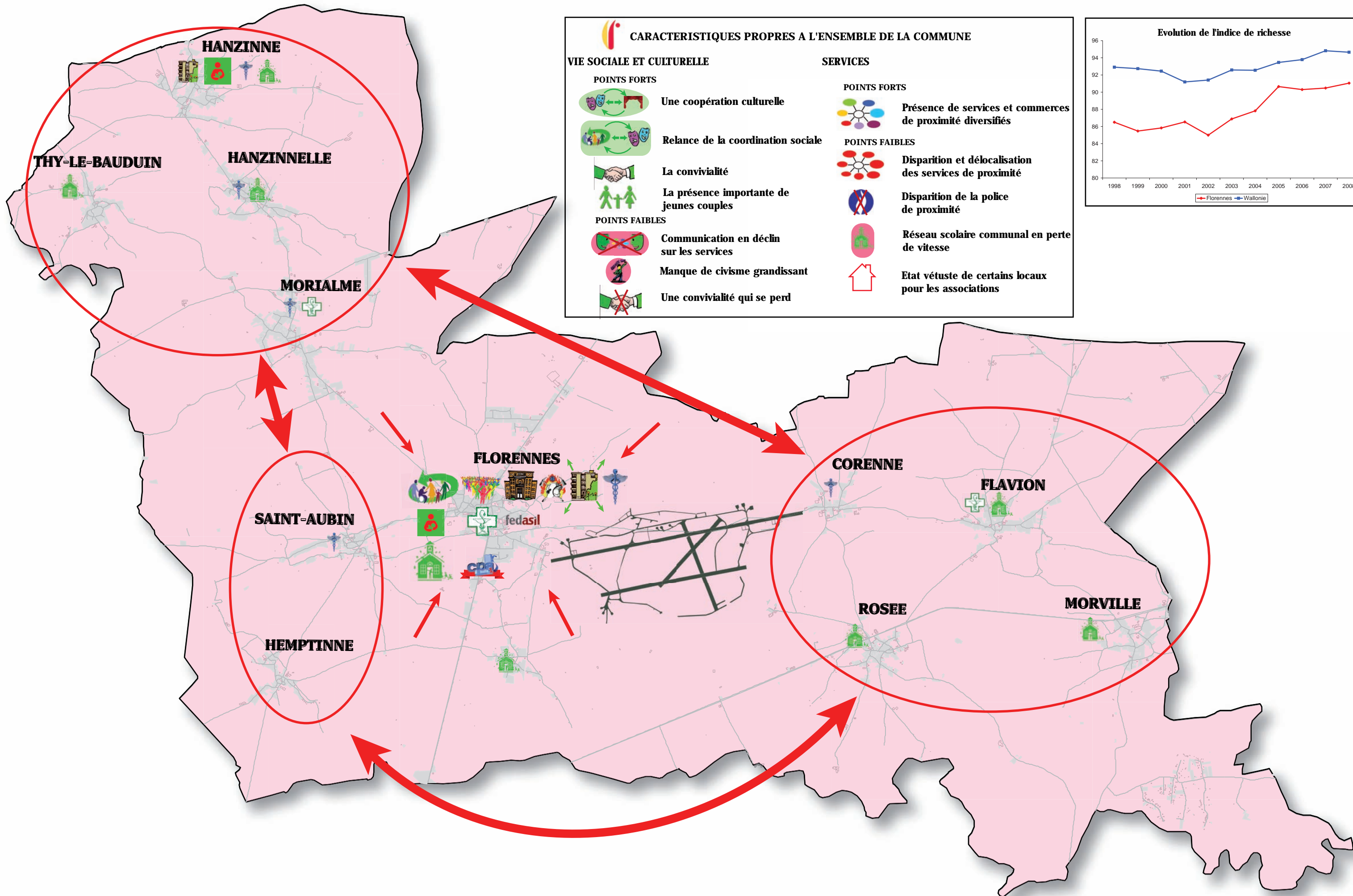
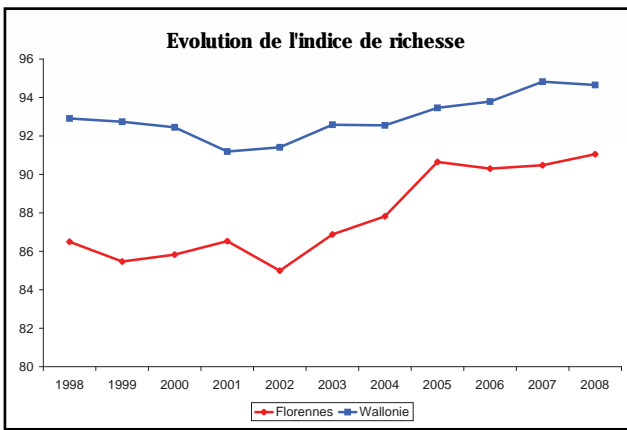
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-économique (phase 1 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none">  Tissu associatif riche et dynamique : 150 associations sportives, socio-culturelles, de loisirs et folkloriques.  Des associations pour les seniors.  Cinq mouvements de jeunesse.  Des ateliers créatifs.  Une bibliothèque et plusieurs dépôts accessibles au public.  Un bibliobus.  Une troupe de théâtre.  Possibilités de pratiquer plusieurs sports d'équipes.  23 salles communales, paroissiales et privées.  18 infrastructures propices à la pratique du sport dont le centre culturel et sportif P. Rolin.  Des infrastructures sportives sur la base militaire accessibles aux clubs sportifs moyennant la demande officielle auprès de la commune. 	<ul style="list-style-type: none">  Manque d'activités extrascolaires et pour enfants en bas âge.  Des infrastructures de rencontres et sportives nécessitant une remise en état ou un rafraîchissement.  Une sous-exploitation du potentiel en matière d'infrastructures sportives : centre sportif utilisé de manière non optimale (occupé en partie pour des banquets, ...), infrastructures de la base militaire insuffisamment connues et utilisées par les clubs extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none">  Des salles communales en attente d'une affectation (ex : Saby Meubles). 	<ul style="list-style-type: none">  Un manque de communication entre les différents organismes actifs sur le territoire, notamment en matière de loisirs sportifs.  Une « non-exploitation » du potentiel en matière d'infrastructures de loisirs.  Une détérioration des salles si leur remise en état n'est pas envisagée à court ou moyen terme.
Consultation de la population (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none">  Présence d'une vie associative. Secteur associatif bien vivant.  Le folklore.  Les fanfares.  Présence de salles communales.  La base militaire. 	<ul style="list-style-type: none">  Certains villages sont déjà des villages dortoirs.  Manque d'associations sportives.  Manque d'infrastructures pour la jeunesse et pour les associations.  Manque d'entretien des bâtiments scolaires.  Des infrastructures vieillissantes. 	<ul style="list-style-type: none">  Valoriser et maintenir la vie associative.  Soutien communal aux initiatives locales et aux associations.  Création d'espaces d'accueil.  Continuité de la bonne gestion des salles communales.  Entretien des bâtiments communaux et des écoles.  Améliorer et développer le hall omnisports.  Disposer d'une infrastructure polyvalente pour les associations.  Rénover les infrastructures existantes. 	<ul style="list-style-type: none">  Essoufflement de la vie associative.  Perte des traditions et du folklore.  Délocalisation des activités de loisirs à l'extérieur de l'entité.  Evolution en villages dortoirs.  Dégradation continue des infrastructures publiques.
Groupe de travail thématique (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none">  150 associations et plus encore.  Associations seniors, Conseil Consultatif des Aînés, Altéo.  Ateliers créatifs du Foyer culturel, de la Maison des jeunes, de Vie féminine, Fils et fuseaux, Modern Jazz.  Mouvements de jeunesse à Rosée, Hemptinne, Saint-Aubin, scouts, patros, Rock and Go. 	<ul style="list-style-type: none">  Manque d'information sur les activités des associations.  Manque de communication entre comités.  Manque de renouvellement des comités.  Moyens de communication peu efficaces.  Manque d'activités pour les enfants en bas âge ou trop chères.  Quel soutien pour les associations sans argent ?  Mauvais état de nombreuses salles communales et bâtiments communaux.  Mauvaise exploitation des bâtiments communaux (salles, écoles, etc.).  Quel soutien pour les salles paroissiales ?  Certains besoins ne sont pas satisfaits (Basket, roller,...).  La base militaire offre des possibilités. Oui mais comment s'y prendre, à quel coût, avec quelles garanties de durée ?  Mobilité entre Florennes centre et les villages. Besoin urgent d'un local pour l'AMO, la MJ, le patro, l'harmonie royale Ste Cécile 	<ul style="list-style-type: none">  + Demande de plus en plus importante pour les loisirs.  Bâtiments communaux inoccupés en surnombre mais en mauvais état.  Mise en conformité et bonne gestion de ces bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none">  Essoufflement du secteur associatif bien entamé.  - Manque de communication et de volonté de « faire ensemble » dans le domaine culturel et sportif (nombrilisme, hypocrisie).  L'évolution lente mais progressive vers des villages dortoirs est réelle.  Dégradation des bâtiments communaux non occupés.  Délocalisation des activités de loisirs vers Philippeville et Walcourt.  Vieillesse de la population.  Désintérêt des jeunes par manque de temps et de moyens financiers.

Planche n°5 : Forces & faiblesses de la vie sociale, culturelle et services de proximité



CARACTERISTIQUES PROPRES A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE





VIE SOCIALE ET CULTURELLE	SERVICES
POINTS FORTS <ul style="list-style-type: none"> Une coopération culturelle Relance de la coordination sociale La convivialité La présence importante de jeunes couples POINTS FAIBLES <ul style="list-style-type: none"> Communication en déclin sur les services Manque de civisme grandissant Une convivialité qui se perd 	POINTS FORTS <ul style="list-style-type: none"> Présence de services et commerces de proximité diversifiés POINTS FAIBLES <ul style="list-style-type: none"> Disparition et délocalisation des services de proximité Disparition de la police de proximité Réseau scolaire communal en perte de vitesse Etat vétuste de certains locaux pour les associations







Légende

I. VIE SOCIALE ET CULTURELLE

POINTS FORTS

-  Une vie sociale importante et diversifiée
-  Un riche partenariat social entre les organismes
-  Un encadrement social de la jeunesse important
-  Présence d'un foyer culturel dynamique

POINTS FAIBLES





-  Un indice de richesse inférieur à la moyenne wallonne
-  Manque de manifestations culturelles
-  Un manque de communication entre certains service de l'entité
-  Manque d'échanges entre villages

II. SERVICES

POINTS FORTS

-  Présence de services de santé de proximité
-  Présence d'un service de sécurité de proximité
-  Présence de services aux aînés
-  Projet d'agrandissement du home Degrange
-  Présence de services à la petite enfance
-  **fedasil** Présence d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile
-  Florennes, un centre scolaire d'envergure régionale et présence d'une école fondamentale par village
-  Présence d'une base militaire

POINTS FAIBLES

-  Isolement de certains villages en termes d'accès aux services et à l'aide sociale
-  Manque de moyens pour certains organismes
-  Une concentration des services et aides à Florennes centre
-  Un manque de services à la petite enfance

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-économique (phase 1 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> Une vie sociale forte portée par de nombreux organismes actifs sur le territoire et par un tissu associatif riche. Huit commissions communales thématiques en lien avec les matières sociales. Un service d'aide sociale très diversifié. Un riche partenariat social entre les différents organismes actifs sur le territoire. De nombreuses structures professionnelles dans les matières sociales. Une aide sociale auprès des jeunes très développée. Une coopération culturelle depuis 2005. Un foyer culturel dynamique, financé notamment par la commune et au rayonnement régional. + La commune, partenaire de nombreux comités, intercommunales et asbl. Un service de santé de proximité bien développé (une vingtaine de médecins généralistes, une Maison Provinciale du Mieux Être, un centre de consultations médicales, cinq pharmacies, des kinés, infirmiers, etc.). Un service de sécurité de proximité. Un home et deux résidences pour seniors. Deux homes pour enfants. Un service de garde d'enfants et de baby sitting. fedasil Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, à la fois service d'aide sociale et haut-lieu multiculturel. Un centre scolaire d'envergure régionale. La présence d'une école d'enseignement fondamental dans la plupart des villages. Possibilité de choisir son réseau d'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> Une aide sociale auprès des jeunes moins développée dans les villages. Un indice de richesse inférieur à la moyenne wallonne. - Un budget social en augmentation versus un financement manquant. Des besoins sociaux sans cesse grandissants enregistrés par le CPAS. Une concentration des services et aides à Florennes Centre. Un manque de communication sur tous les services existants dans l'entité. Un manque de milieux d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire. Un réseau d'enseignement fondamental communal en perte de vitesse depuis 10 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> La relance actuelle de la coordination sociale. Le Plan de Cohésion Sociale. L'idée d'un annuaire social initiée dans le cadre des commissions thématiques de la coordination sociale. Le projet d'agrandissement du home Degrange. fedasil Fedasil, une force en matière d'échanges multiculturels. 	<ul style="list-style-type: none"> Un manque d'infrastructures et de moyens pour les différents organismes actifs sur le territoire, notamment le CPAS et les organismes et associations à vocation sociale. - Un manque de soutien aux partenariats qui se mettent en place. Des services qui ne répondraient plus en quantité suffisante aux besoins de la population, notamment si celle-ci poursuit sa croissance. Un isolement complet de certains villages en termes d'accès aux services et soins de première nécessité. Une diminution constante de la population scolaire du réseau communal.
Consultation de la population (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> Mixité sociale et culturelle. Existence d'activités sociales. + La solidarité. + La communication. La convivialité. La base militaire. Le centre médical. fedasil La présence de Fedasil. Le pôle scolaire de Florennes. Présence d'un home. Présence de jeunes couples. + Les services communaux. Les services et commerces de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de manifestations culturelles. Manque de civisme. - Manque d'ouverture sur l'extérieur. La communication. - Manque d'intégration des nouveaux habitants. - Mauvaise information des citoyens. Plus d'écoles maternelles et primaires dans certains villages. La présence de Fedasil. Disparition des services et commerces de proximité. Il n'y a plus de police de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> + Favoriser la proximité et la convivialité entre les habitants. + Développer un système d'ambassadeurs entre les citoyens et le politique. + Développement de l'accès à la culture. + Programmer des activités culturelles dans les villages. + Intégrer les nouveaux habitants. + Favoriser l'éducation civique. + Augmenter les sources d'informations et de communication. Développer un dispositif d'encadrement des jeunes en rue. Intégrer la jeunesse. Création de services. Augmenter les services et commerces de proximité. Mettre en place des services de garde d'enfants. + Avoir une politique « Enfants admis ». 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de la convivialité. - Mauvaise intégration des nouveaux habitants. Disparition de l'école du village. Délocalisation et disparition des services et commerces de proximité.
Groupe de Travail thématique (phase 2 du PCDR)	<ul style="list-style-type: none"> Relance de la coordination sociale et coopération culturelle. Grand éventail de services disponibles. Présence d'écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'ambitions sociales durant 30 ans. Soucis de communication et information. Manque de relations culturelles entre les villages. Manque de lien entre associations et citoyens. - Manque d'ouverture et de confiance entre les associations. - Manque de relève, difficulté à mobiliser les jeunes et les nouveaux habitants. La maison des jeunes n'est pas assez représentée Locaux trop exigus pour la maison des jeunes et trop vétustes, idem pour certaines écoles. Ecoles communales en déclin. Services concentrés sur Florennes centre. 	<ul style="list-style-type: none"> + / 	<ul style="list-style-type: none"> - Situations de précarité persistantes et en augmentation. Diminution croissante de la population scolaire et grande différence entre le nord et le sud de l'entité.

**PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT
RURAL DE FLORENNES
2008-2012**

**ANNEXE
TABLEAU DES
PROJETS**

Programme Communal de Développement Rural de Florennes : liste

	CADRE DE VIE						ECONOMIE ET TOURISME				MOBILITÉ DOUCE				VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS				VIE SOCIALE, CULTURE ET SERVICES DE PROXIMITÉ											
	FLORENNES 2020, UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ DANS LE RESPECT DES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITÉ.						FLORENNES 2020, EN MARCHÉ VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉCONOMICO-TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL				FLORENNES 2020, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ DOUCE POUR RAPPROCHER SES VILLAGES.				FLORENNES 2020, DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DE QUALITÉ ET UNE COMMUNICATION EFFICACE, GARANTES DE LA VIE ASSOCIATIVE FLORENNOISE.				FLORENNES 2020, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ MULTICULTURELLE POUR UNE QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCÉE.											
Projets	Valoriser et protéger la biodiversité, le réseau hydrographique et les caractéristiques rurales des paysages florennois.	Doter Florennes d'un cadre de référence urbanistique, architectural et environnemental dans une dimension participative.	Restaurer et valoriser le patrimoine bâti et le petit patrimoine de la commune.	Réhabiliter les sites en friche et les bâtiments communaux non occupés de manière intégrée et dans le respect des besoins socio-économiques des Florennois.	Aménager, réaménager des espaces de vie et de rencontre conviviaux en tenant compte des différentes générations, de l'histoire des lieux, de la mixité des fonctions et en collaborant avec les groupements locaux.	Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au respect et à la protection/rénovation du patrimoine naturel et bâti.	Promouvoir une image positive de Florennes en valorisant le centre, historiquement commercial, ainsi que le potentiel des villages afin de renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire.	Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.	Favoriser les secteurs créateurs d'emplois à forte valeur ajoutée au sein des villages et de Florennes Centre, vecteur de cohésion économique et sociale.	Développer le socle existant de connaissances et de compétences lié aux métiers de l'artisanat et du terroir.	Soutenir les agriculteurs en assurant un entretien régulier et progressif des chemins agricoles.	Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du Plan Intercommunal de Mobilité notamment en matière de sécurisation du réseau viarie, des entrées de villages, d'amélioration des transports en commun et des déplacements du charroi	Sensibiliser les utilisateurs à une mobilité durable afin de désengorger le centre de Florennes et diminuer sensiblement l'insécurité sur les grands axes.	Améliorer les services de mobilité de manière équilibrée pour chaque utilisateur.	Développer un réseau local pour les modes doux connecté au réseau régional et complémentaire à l'offre en transport en commun.	Augmenter la qualité de vie dans le centre-ville et dans les villages par la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements remettant les modes doux (cycliste, piéton, Personne à Mobilité Réduite) au centre des préoccupations.	Positionner Florennes-centre en tant que pôle de loisirs et culturel et aménager et rénover les infrastructures de loisirs et de rencontres dans les villages en réponse à la demande sans cesse croissante.	Etablir un partenariat fort entre la commune, ses habitants et la base militaire pour renforcer le dynamisme du monde associatif et l'offre infrastructurelle.	Diversifier les activités de loisirs, notamment à destination des enfants en bas âge et dans une dimension intergénérationnelle.	Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens et favoriser l'accès à l'information.	Organiser des événements sportifs et culturels en vue de faire connaître le tissu associatif florennois et renforcer les liens sociaux entre les habitants des différents villages.	Poursuivre la dynamique entamée par la coordination sociale, notamment par la continuité du travail des commissions et par la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale.	Faire de la coexistence de plusieurs cultures une richesse de la société florennoise.	Développer une offre en logements correspondant aux besoins réels des Florennois.	Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.	Renouer le dialogue entre les habitants, les forces vives locales (monde associatif, agricole, ...) et le monde politique.	Développer une politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.			
Aménagement de places/ de parcs																														
1	Aménager la place de l'Hôtel de Ville à Florennes	X	X		X		X	X							X	X														
2	Aménager la place d'Hanzinne	X	X		X		X	X							X	X														
3	Aménager la place de Rosée	X	X		X		X	X								X														
4	Aménager la place d'Hemptinne	X	X		X		X	X								X														
5	Aménager la place de Morialmé	X	X		X		X	X								X														
6	Aménager la place de Morville	X	X		X		X	X								X														
7	Aménager le parc des Ducs à Florennes	X	X	X	X	X	X	X								X														
8	Créer un jardin biologique communautaire à Hemptinne	X	X	X	X	X	X	X								X														
Aménagement d'espaces de jeux/ d'espaces de convivialité																														
9	Aménager ou rénover des aires de jeux dans chaque village ainsi que des espaces de convivialité équipés (bancs, espace petite enfance, etc)				X	X		X								X		X												
10	Aménager un terrain de pétanque à la rue du Cobut à Flavion				X			X								X														
11	Réaménager la Bruskaie à Rosée	X		X	X			X								X														
12	Prévoir un cheminement avec des haltes (bancs par exemple) pour les personnes âgées qui souhaitent encore se déplacer				X			X							X	X											X			
Aménagements divers																														
13	Améliorer l'éclairage public à certains endroits, notamment aux abords des écoles et au niveau des passages pour piétons	X						X					X	X	X	X														
14	Mener une réflexion sur l'avenir du talus de chemin de fer St-Aubin	X						X																						
15	Aménager les abords des bulles à verre	X						X																						
16	Réparer le toit de la chapelle de l'ancien cimetière d'Hemptinne			X				X																						
17	Aménager le pont St-Roch à Morialmé			X				X																						
18	Aménager l'accès aux étangs du bois de la ville et les anciennes verreries	X						X							X															
Sentiers/ Modes doux																														
19	Aménager et entretenir les sentiers permettant de relier des villages entre eux, notamment via des partenariats publics/privés	X			X		X					X	X	X	X	X													X	
20	Aménager et entretenir le pré-RAVeL (ligne 136a) sur toute l'entité et sensibiliser les autorités communales et régionales à cette problématique				X		X					X	X	X	X	X													X	
21	Organiser un we spécial "pré-RAVeL"											X	X	X	X	X	X		X										X	
22	Organiser des promenades à thèmes sur les sentiers existants (ex: promenade autour du patrimoine d'un village, médiéval, collin maillard, etc), dans et hors forêt				X		X	X							X	X	X		X											
23	Créer un réseau de pistes cyclables inter-villages pour encourager la pratique du vélo, en y insérant, dans la mesure du possible, les cavaliers						X					X	X	X	X	X	X										X			

